



PROJET D'ETABLISSEMENT

Mis à jour août 2019

Multi-Accueil municipal

« *Les Pignots* »

Rue des Ecoles

33830 BELIN-BELIET

Tel. : 05.56.88.81.92

Adresse mail : multiaccueil-lespignots@orange.fr

SOMMAIRE GLOBAL

I / PROJET ÉDUCATIF PAGE 3 À 46

II / PROJET SOCIAL PAGE 47

III/ LES MODALITÉS D'ACCUEIL PROPOSÉES PAGE 48 À 49

IV / LES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES PRISES POUR L'ACCUEIL
D'ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP
OU ATTEINTS D'UNE MALADIE CHRONIQUE PAGE 51 À 52

V / LES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES MOBILISÉES ... PAGE 52

VI/ MODALITÉS DES RELATIONS
AVEC LES ORGANISMES EXTÉRIEURS PAGE 53

I / PROJET ÉDUCATIF

2019

MULTI-ACCUEIL « LES PIGNOTS »



TABLE DES MATIERES

PREAMBULE	5
AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE	6
Notre démarche éducative	6
L'unité de vie des enfants âgés de 10 semaines à 15/18 mois	7
L'unité de vie des enfants âgés de 15/18 mois à 3 ans révolus	8
L'espace extérieur	9
La question du rangement	9
L'ACCUEIL	10
Le premier accueil	10
L'accueil au quotidien	12
Les Echanges entre la FAMILLE ET L'ÉQUIPE.....	15
Les liens et relations avec les familles.....	15
VIVRE ENSEMBLE ET GRANDIR INDIVIDUELLEMENT	17
Grandir au sein d'un groupe multi-âges.....	17
Ensemble mais pas tout le temps... ..	19
Les relations entre pairs.....	20
Les émotions et attitudes typiques de l'enfant.....	21
Les limites et règles au sein du multi-accueil.....	24
L'EVEIL ET LE JEU AU SEIN DE LA STRUCTURE	26
La liberté de mouvement.....	26
Le jeu spontané et Autonome.....	27
Les ateliers d'éveil.....	27
Les sorties	28
SUR LA ROUTE DES SAVEURS	29
Le plaisir de manger	29
L'unité de vie des enfants âgés de 10 semaines à 15/18 mois	29
L'unité de vie des enfants âgés de 15/18 mois à 3 ans.....	31
SUR LE CHEMIN VERS LE SOMMEIL.....	33
Le sommeil chez le jeune enfant.....	33
C'est l'heure de la sieste !	34
LES SOINS CORPORELS	36
Le respect de l'intimité.....	37
L'hygiène	38
Les autres soins	38
L'ACCUEIL DE STAGIAIRE	39

Toute l'équipe du multi-accueil « Les Pignots » vous souhaite la bienvenue au sein de notre agréable structure.

Nous sommes ravis de vous accueillir.

Ce projet éducatif vise à définir les grandes orientations éducatives privilégiées par l'équipe de la structure pour l'accueil du jeune enfant et de sa famille. Travailler en structure petite enfance et accompagner le jeune enfant et sa famille ne va pas de soi, c'est une démarche éducative complexe.

Ce projet est donc le fruit d'une réflexion d'équipe afin de mettre en place des pratiques professionnelles éducatives cohérentes auprès du jeune enfant et de sa famille. C'est un support servant de base de travail. Il guide les professionnels de la petite enfance vers un accompagnement commun auquel ils tendent pour offrir au jeune enfant accueilli une sécurité physique et affective. Il permet aux familles de comprendre le cadre éducatif de la structure. Par ailleurs, ce projet nous permet d'expliquer le sens de nos actions éducatives. Il décrit et explique nos pratiques pensées en fonction de l'intérêt de l'enfant qui est au cœur de nos préoccupations.

Cet écrit professionnel n'est pas figé. Les professionnels de la petite enfance doivent se remettre perpétuellement en question et tenter de prendre du recul. Il sera donc réinterrogé par toute l'équipe éducative ainsi que par l'agent d'entretien et de cuisine au cours de réunions d'équipe qui ont lieu 1 fois/mois. En effet, l'échange fréquent, la réflexion de chacun, le partage d'expériences et les compétences complémentaires des uns et des autres nous permettent de faire évoluer et d'enrichir ce projet et nos pratiques au fil du temps.

Les familles sont les bienvenues pour échanger avec nous autour de ce projet. Leur réflexion est essentielle pour nous permettre d'avancer. Leur parole est importante.

Le fil conducteur de cette démarche est bâti autour des besoins fondamentaux du jeune enfant accueilli en collectivité. En résumé :

- *l'enfant a besoin d'un environnement qui lui offre une sécurité physique et psychique*
- *l'enfant a besoin de relations individualisées, bienveillantes et stables*
- *l'enfant a besoin d'évoluer dans un cadre adapté à son stade de développement et le jeu en particulier va permettre à l'enfant de se construire et de grandir.*

Nos 3 grands principes éducatifs suivants émanent de nos connaissances de ces besoins :

- *Axer nos pratiques professionnelles vers un accueil individualisé prenant en compte l'identité propre de chaque enfant tout en l'accompagnant vers la socialisation et l'autonomie.*
- *Respecter l'enfant par nos paroles et nos postures professionnelles afin de lui offrir une sécurité affective et des liens d'attachement tissés avec une juste distance.*
- *Respecter le jeu du jeune enfant en allant à son rythme et en lui offrant le temps de jouer, la liberté de découvrir et d'expérimenter.*

Ces 3 axes éducatifs se retrouvent à travers les différentes parties de ce projet.

La réflexion autour de l'aménagement de l'espace au sein d'une structure petite enfance est essentielle. De cet aménagement dépend la dynamique individuelle de l'enfant et celle du groupe ainsi que le sentiment de bien-être du jeune enfant. Si l'espace est organisé de manière à proposer des espaces ludiques variés et répondant aux différents besoins de l'enfant, celui-ci devient un des facteurs offrant un cadre qui rassure, sécurise et permet à l'enfant d'explorer son environnement sereinement.

Notre spécificité est d'accueillir des enfants d'âges différents au sein d'une même unité de vie. Il existe l'unité de vie des enfants âgés de 10 semaines à 15/18 mois et l'unité de vie des enfants âgés de 15/18 à 3 ans révolus. Cela nécessite une organisation des espaces de jeu pour permettre à chaque enfant de jouer dans les meilleures conditions possibles. En effet, dans une même unité de vie, le besoin de chaque enfant diffère en fonction de son âge et de son stade de développement.

Dans la réalisation d'une peinture, le cadre pose une limite à l'artiste, contient sa créativité tout en lui laissant sa liberté d'expression. Au sein de notre structure inter-âges, ce cadre nous a paru fondamental à instaurer : il permet à chaque enfant de trouver un espace au fur et à mesure de la journée, espace qui répond à ses propres besoins tout en respectant le lieu de vie et les autres.

Notre objectif est donc de mettre en place un cadre qui offre des espaces de jeux diversifiés et réfléchis dans chaque unité de vie.

Dans chaque zone de jeu, les professionnels de la petite enfance veillent à choisir des jouets adaptés, à aménager l'espace de la même manière chaque jour afin de créer des repères à l'enfant [les repères sont également un des facteurs permettant d'offrir une sécurité affective¹ au jeune enfant] et une réflexion de nos rôles et notre place dans l'espace et par rapport au jeu de l'enfant. Points sur lesquels nous travaillons en réunion d'équipe et grâce à un de nos outils de travail : l'observation.

La visée de notre réflexion sur l'aménagement des espaces de jeu est de permettre à chaque enfant de découvrir, ressentir le plaisir du jeu et en fonction de ses besoins agir, bouger, explorer, expérimenter, observer, rencontrer l'autre, être seul, construire son identité, valoriser son estime de soi...bref grandir !

Les moments de rêveries pendant lesquels l'enfant n'est pas dans un temps de jeu sont indispensables à son développement, c'est un processus d'autorégulation qui permet à l'enfant de maintenir et prolonger son attention.

¹ Cf. lexique p 44

C'est un temps de repos nécessaire à sa construction physique et mentale. C'est pourquoi les professionnels veillent à ne pas sur-stimuler les enfants au cours de la journée.

Pour rendre un espace lisible et donc investi par le jeune enfant, il nous semble essentiel qu'il soit clair, prêt à jouer et avec un nombre de jouets limités. Le rôle du professionnel de la petite enfance est d'entretenir les espaces de jeu prêts à jouer tout en se gardant d'interpréter l'action de l'enfant et en évitant d'intervenir dans le jeu de l'enfant sauf en cas de demande ou de nécessité.

Il est important de préciser que l'espace est pensé en fonction des enfants accueillis et donc de leur développement, leurs besoins, leur spécificité, leur identité et leur tempérament propre. Il est susceptible d'être modifié en cours d'année, de façon modérée afin de permettre de conserver les repères pour le jeune enfant.

L'UNITE DE VIE DES ENFANTS ÂGÉS DE 10 SEMAINES A 15/18 MOIS

- Un espace avec des modules de motricité pour les enfants qui se déplacent en rampant, en marchant à 4 pattes...
- Un espace plus calme pour les tout-petits afin de leur permettre d'explorer leur corps et de développer les différentes acquisitions psychomotrices. Le rôle du professionnel au sein de cet espace est de préserver le besoin de contenance de l'enfant. Nos pratiques sont axées sur la motricité libre.
- Un espace tourné vers l'imaginaire, le langage avec des livres à dispositions à des enfants. Des tapis et différents coussins pour apporter du confort. Un lecteur CD est également présent afin d'offrir de l'éveil musical.
- Un espace pour les 1ers jeux d'imitation se composant d'une cuisinière et d'éléments de dînette ainsi que de poupées.
- Le reste de l'espace est composé de jouets (hochets, bouliers, boîte à forme) permettant de développer leurs capacités cognitives, affectives et sensori-motrices. Les professionnels veillent à proposer une constance dans la proposition de nos jouets tout en introduisant des nouveautés afin de créer une dynamique d'exploration.
- Une salle de change
- Un espace sommeil

- Nous avons une structure de motricité intégrée dans cette unité d'accueil sachant que les besoins moteurs sont primordiaux dans l'accueil d'enfants. De plus, l'enfant qui grandit a besoin d'éléments pour développer sa motricité et coordonner ses gestes. Par exemple, le toboggan permet, entre autres, à l'enfant de découvrir son schéma corporel, les limites de son corps et de maîtriser son équilibre. Cette structure est accessible aux enfants sous la surveillance d'au moins un professionnel. Si besoin, elle peut être fermée.
- Un espace avec des coussins pour être au calme afin que l'enfant puisse se ressourcer, se reposer, rêver, découvrir les livres, les comptines.
- Un espace de jeu symbolique² pour que l'enfant puisse imiter l'adulte, revivre des scènes vécues ou observées en fonction de ce qui l'interroge mais aussi de son imagination. C'est à partir d'environ 18 mois que les enfants investissent cet espace. Au sein de notre structure, nous l'avons dédié à la dînette et aux poupées.
- Un espace de jeu d'assemblage pour construire, déconstruire, mettre ensemble, manipuler.
- Un espace de jeu de mise en scène. Cet espace de jeu se caractérise par l'utilisation de figurine ou matériel miniaturisé (ex: animaux, voitures, personnages). L'enfant accueilli au sein de la structure prend du plaisir à manipuler les éléments du jeu.
- Un espace fermé avec des tables. Il permettra de proposer des puzzles, des ateliers, des jeux d'encastresments, des jeux éducatifs... C'est également l'espace repas.
- Une salle de change
- Un espace sommeil

² Cf. lexique p 43

L'ESPACE EXTERIEUR

Le multi-accueil se compose d'un espace extérieur. Notre équipe souhaite tout au long des différentes saisons faire profiter l'enfant des apports du jeu à l'extérieur. Il est certain que certaines saisons nous limitent plus dans nos sorties extérieures. Le jeu extérieur reste une de nos priorités, nous réduisons juste le temps de sortie lors de gel de froid. C'est pourquoi, s'il ne pleut pas et si notre organisation du jour nous le permet, nous veillons à sortir l'enfant tous les jours après le temps des ateliers d'éveil et aussi, moins régulièrement, après le temps du goûter.

Aux beaux jours, la majorité de la matinée et de l'après-midi peut se passer exclusivement au sein de notre espace extérieur sauf si l'enfant ne le souhaite pas.

Jouer dehors est très vivifiant, apporte de l'oxygène et de la vitamine D au jeune enfant. De plus, les enfants étant moins proches physiquement, la propagation des microbes est diminuée et les virus sont moins présents à l'extérieur par temps froid. Bien couvert, il est essentiel pour l'enfant de s'amuser au grand air. Nous veillons à l'habiller et le préparer de manière adaptée en fonction du temps et de la température extérieure (bonnets, casquettes, crème solaire, écharpe...).

Notre projet est de sensibiliser l'enfant au plaisir de jouer dehors. Jouer à l'extérieur donne la possibilité à l'enfant de crier, de courir, de sauter, d'inventer, d'explorer, de découvrir la nature et ses trésors. Jouer dehors est important pour le bien-être et la santé du jeune enfant.

LA QUESTION DU RANGEMENT

Le rangement est une activité à part entière. Il est indispensable pour rendre lisible l'espace à investir par le jeune enfant. Il sert également de repères pour anticiper le passage à un nouvel événement. Il est donc nécessaire que le professionnel revisite les espaces de jeu régulièrement pour les remettre en ordre et en état d'être joués.

Il faut savoir que le jeune enfant n'a pas encore acquis les compétences intellectuelles pour mettre en catégories. De plus, pour le jeune enfant les jouets ne sont pas de simples objets inertes comme peut le voir l'adulte.

Pour l'adulte, le rangement, c'est mettre de l'ordre. Pour le jeune enfant, il s'agit de remettre les jouets à leur place. Il existe une différence de point de vue à prendre en compte. Les professionnels doivent donc limiter leurs exigences. Nous incitons les enfants à remettre les jouets à leur place en les accompagnants dans une ambiance de jeu. Et s'ils ne participent pas nous ne les forçons pas. C'est le rôle des professionnels de l'équipe éducative de ranger.

La découverte de la structure se fait généralement lors de la **1^{ère} rencontre avec la directrice** pour l'inscription de l'enfant et sa famille. C'est un temps de partage et d'échange. Cette discussion permet de faire connaissance, de cerner les attentes et les besoins de la famille et de connaître leurs éventuelles interrogations et suggestions. C'est le premier lien qui se tisse entre la famille et le Multi-accueil. La directrice explique le projet d'établissement et le règlement de fonctionnement. Elle enregistre le dossier de la famille dans le logiciel Petite Enfance et imprime les documents nécessaires à l'accueil de l'enfant. Puis, une visite de la structure est proposée à la famille. Les professionnels présents seront présentés.

Ensuite sur un début de semaine vient le **1^{er} temps de rencontre avec l'équipe éducative**. C'est plus précisément le professionnel référent qui va accueillir le jeune enfant et sa famille afin d'apprendre à se connaître et se familiariser. Pour confier sereinement son enfant, un lien de confiance doit se tisser. Pour cela, nous proposons à la famille et son enfant de poursuivre ces temps de rencontre sur un créneau d'une heure environ tout au long de la semaine. Cela permet à l'enfant et sa famille de découvrir le monde du multi-accueil, nos pratiques et de partager de joyeux moments ensemble au sein de cet espace avec les professionnels. Sur cette semaine, des temps de jeu, de change et de repas seront partagés entre l'enfant, son parent et le référent. Sur la semaine qui suit celle présentée, les rencontres se poursuivent et en milieu de semaine une grande étape se profile. Le parent et son enfant vont pouvoir vivre chacun de leur côté un moment l'un sans l'autre l'espace de quelques heures. En venant ensemble quotidiennement pendant plusieurs jours d'affilés et en vivant quelques moments partagés au sein de la structure, la famille et son enfant peuvent créer des repères sécurisants et rassurants. Chacun trouvera alors son propre rituel pour se rassurer avant de se séparer. C'est un moment qui peut être chargé en émotions aussi bien pour l'enfant que son parent. L'équipe reste sensible aux émotions et sentiments des parents et soutient chacune des séparations vécues au Multi Accueil. Lors de cette étape clé, l'enfant va continuer d'appivoiser ce nouvel espace de vie (bruit, odeur, couleur, lumière...), de découvrir de nouveaux visages et de se familiariser à la vie en collectivité avec les ressources qu'il a découvert en présence de son parent et de son référent. Son référent devient un repère pour lui et lui offrira une continuité des soins, un sentiment continu d'exister et une sécurité affective.

Du côté de l'équipe, cette période d'une dizaine de jours est essentielle et nécessaire pour découvrir et connaître chaque enfant et sa famille afin de respecter ses besoins et ses habitudes.

- **Déroulement des 1ères rencontres**

Le temps de familiarisation est donc prévu sur deux semaines mais cette période s'ajuste en fonction de chaque famille et son enfant. La directrice veille systématiquement à faire correspondre les horaires d'accueil de l'enfant à ceux du professionnel privilégié. Ce professionnel référent permet à l'enfant et sa famille d'établir un premier repère afin qu'ils acquièrent une confiance en ce nouveau lieu et en les professionnels qui les entourent.

Texte retraçant ce qu'un enfant peut vivre lors de cette nouvelle étape



La crèche, c'est l'inconnue,
C'est plein de gens que je n'ai jamais vu.
Des salles, des couloirs, des décorations,
Il y a l'adaptation et l'inévitable séparation.

Papa, Maman, dites "au revoir",
Pas de départ en cachette et je serai bien jusqu'à ce soir.
Même si je pleure quand vous partez,
Avec des copains ou des câlins, j'aurai vite oublié.

Doudou et sucette me suivent partout et sont le lien avec vous,
Pour la sieste ou les moments difficiles.
De la maison à la crèche, avec eux, tout est plus facile,
Quand je n'en ai plus besoin, je range tout dans la poche à doudous.

La crèche, c'est fatigant,
Comme une journée de travail de Papa et Maman.
Des fois, je n'ai pas envie d'y aller,
Je suis de mauvaise humeur ou tout simplement fatigué.

Parfois, avec les copains, on n'est pas d'accord,
Et là, il y en a un qui mord.
Petit à petit, avec le langage, on apprend à se parler,
Donc Papa Maman, il ne faut pas vous inquiéter.

La crèche, c'est plein de jeux,
Seul ou avec les copains, c'est comme je veux.
J'apprends à attendre et à partager,
Les câlins et les activités.

La crèche, c'est épatant,
Plus vous ferez confiance, plus je serais content.
Pour les petits soucis du quotidien, les tracas,
Toute l'équipe pour nous, toujours sera là.



De par nos connaissances sur la théorie de l'attachement, au sein de notre multi-accueil, notre équipe éducative a choisi de fonctionner en référence.

Système de référents de groupe

La famille et son enfant sont accueillis, dans la mesure du possible, par les professionnels référents de groupe. En effet, nous avons mis en place **un système de référents de groupe** : c'est à dire que chaque professionnel accompagne plus particulièrement un groupe d'enfants. Les référents du groupe des enfants âgés de 10 semaines à 15/18mois sont donc les interlocuteurs privilégiés des familles ayant leur enfant dans ce lieu de vie pour offrir un accueil et un accompagnement individualisé³. La démarche sera la même pour le lieu de vie des enfants âgés de 15/18 mois à 3 ans. Il est évident que si un enfant montre l'envie de se séparer de son parent avec un professionnel non référent de son groupe, il en a la possibilité. Cela permet à l'enfant d'avoir tout au long de son accueil une figure d'attachement⁴ secondaire fixe. Ce système offre à l'enfant une continuité des soins et des repères essentiels à son bien-être.

➤ Concrètement :

Chaque année et tout au long de celle-ci, deux binômes de professionnels suivent un groupe : celui des enfants âgés de 10 semaines à 15/18 mois et celui des enfants âgés de 15/18 mois à 3 ans. Ils sont répartis en fonction de leurs compétences et de leur rôle. Il y a donc, dans chaque unité de vie, une auxiliaire petite enfance et une auxiliaire de puériculture. L'éducatrice de jeunes enfants et le directeur adjoint auxiliaire de puériculture, quant à eux, travaillent en polyvalence. Ils accompagnent sur une semaine un groupe d'enfant puis l'autre.

L'année suivante, pour les professionnels travaillant en binôme chez les enfants âgés de 10 semaines à 15/18 mois, un des référents reste sur le groupe où il travaillait et l'autre accompagne les enfants qui passent dans le groupe des enfants âgés de 15/18 mois à 3 ans ; cela permet une continuité et des repères pour vos enfants. En ce qui concerne les professionnels en binôme chez les enfants âgés de 15/18 mois à 3 ans, l'un reste avec le groupe et l'autre accompagnera le groupe des enfants âgés de 10 semaines à 15/18 mois. L'objectif est le même que précédemment. Cela offre également à l'ensemble de l'équipe la possibilité de travailler régulièrement avec des enfants de tous âges et de partager son quotidien avec un autre professionnel.

³ Cf. lexique p 43

⁴ Cf. lexique p 43

Il est temps de se dire « au revoir »

L'accueil de chaque matin est différent chaque jour, en fonction de chaque famille et de ce qu'il s'est passé au domicile. L'enfant se sépare de ses parents et retrouve l'équipe ainsi que les autres enfants du groupe. C'est un moment d'échange entre l'équipe, la famille et son enfant. L'objet transitionnel (doudou ou autres) a aussi toute sa place à cet instant.

Dans l'entrée de la structure, chaque enfant dispose d'un porte manteau avec son prénom. Des bancs avec casiers situé au-dessous servent à installer les chaussures de l'enfant. Des casiers vous permettent de déposer le sac de votre enfant. Une table à langer et un transat sont à disposition de l'enfant et de son parent.

A son arrivée, un temps est nécessaire à l'enfant pour retrouver ses repères dans le lieu de vie et auprès des professionnels présents. Durant cet instant, les parents sont invités à rentrer au sein de la salle de vie pour accompagner leur enfant dans le processus de séparation. Ainsi, chaque parent et enfant peuvent mettre en place un rituel qui leur permettra de mieux vivre cette séparation:

- Pour le parent, cela peut être d'installer son bébé sur le tapis et de lui proposer un jouet qu'il pourra trouver autour de lui.
- Pour le parent, cela peut être de le confier dans les bras du professionnel (continuité pour l'enfant).
- Pour l'enfant, cela peut être un coucou à la fenêtre, un sourire pour dire au revoir, aller vers le groupe d'enfants déjà en plein jeu, être pris dans les bras par le professionnel, aller se cacher dans la cabane ou simplement se poser dans un coin pour observer qui est là et ce que fait chacun.
- Pour le professionnel, il s'agit de se montrer disponible. Il peut aussi proposer à l'enfant et son parent une manière de se séparer en douceur en fonction de ce qu'il observe, ressent et ce que lui donne à penser l'enfant et son parent à ce moment-là.

Chaque séparation est clairement expliquée à l'enfant. Il est important de verbaliser, de signifier le départ d'un parent mais également les émotions que l'enfant nous donne à voir à ce moment particulier de la journée. Les professionnels laissent exprimer à l'enfant ce qu'il ressent. L'enfant a le droit d'être triste, d'être en colère...il est alors accompagné dans ce qu'il vit et des mots seront mis sur ses émotions : « il me semble que tu as de la peine ». Ainsi, l'enfant peut plus facilement venir chaque matin avec un sentiment de confiance, sachant que sa famille l'avertira à chaque départ.

Le professionnel est donc dans une écoute active, a une attitude bienveillante et compréhensive. Il se rend disponible pour l'accueil sans toutefois délaisser le groupe d'enfants déjà présent si son collègue n'est pas à ses côtés.

L'objet transitionnel⁵ appelé familièrement «doudou» ou/et tétine est à la disposition de l'enfant dès son entrée dans la structure. L'enfant peut le prendre dès qu'il en montre le besoin.

Nous lui proposons de le poser à certains moments de la journée ; par exemple lors des ateliers d'éveil, au moment de passer à table.

Des poches à «doudous» sont installées dans les grands espaces de vie. L'objet transitionnel rassure l'enfant, lui apporte de la sécurité affective. De plus, il offre un lien entre la maison et le multi-accueil en faisant le va et vient chaque jour entre ses deux lieux de vie.

Il est temps de se retrouver !

Lors des retrouvailles, l'enfant a parfois besoin d'un peu de temps pour renouer une relation avec son parent, créer un lien entre les différents lieux (multi-accueil/maison) pour en assurer la continuité. Ce temps peut être chargé d'émotions pour l'enfant. Il peut manifester ses ressentis par divers comportements. Par exemple, l'enfant peut avoir besoin de montrer et de faire partager son environnement à son parent, il peut également partir en courant, se montrer indifférent, ne pas vouloir immédiatement quitter le lieu et les professionnels qui l'ont accueilli. Le rôle du référent de groupe est d'accompagner verbalement l'enfant et sa famille à bien vivre ces retrouvailles.

Les retrouvailles sont un moment privilégié parce qu'elles prolongent la relation et préparent le retour à la maison.

Les temps de retrouvailles sont différents selon les enfants, les jours et les humeurs.

⁵ Cf. lexique p 44

LES ECHANGES ENTRE LA FAMILLE ET L'ÉQUIPE

Lors de ces différents temps d'accueil, les informations importantes, les anecdotes, les questionnements explicités par la famille sont notés sur notre outil de communication papier appelé « feuille d'échange ».

Cet outil permet à l'équipe de savoir ce qui s'est passé au domicile avant l'arrivée (la nuit, la veille : petites nouveautés, « chagrins », joies, maladies...).

Cette « feuille d'échange » permet également aux professionnels lors des retrouvailles famille/enfant d'exprimer oralement un retour sur la vie de l'enfant au Multi Accueil : temps de partage, temps d'éveil, anecdotes de la journée, évolution de leur enfant, comportement...

C'est un outil de communication qui offre une continuité entre les différents professionnels et un repère dans le temps concernant le développement de l'enfant.

Cet outil est uniquement à la disposition des professionnels. Les parents n'y ont pas accès dans un souci de discrétion et de secret professionnel.

LES LIENS ET RELATIONS AVEC LES FAMILLES

Nous souhaitons nous rapprocher des pratiques parentales et respecter les attentes des familles dans la mesure du possible. Nous ne pouvons pas toujours répondre favorablement à leur demande car nous nous appuyons sur ce projet qui guide nos pratiques. Les professionnels qui accueillent leur enfant sont en relation avec lui mais tout en associant une juste distance. Nous ne donnons pas de surnoms et évitons les mots affectueux ce qui n'empêche pas une relation complice. Nos pratiques professionnelles sont complémentaires avec les pratiques parentales. L'enfant comprend qu'il existe plusieurs manières de faire. C'est enrichissant.

Notre communication se veut ouverte et équilibrée.

Une psychologue clinicienne intervient régulièrement au sein du multi-accueil. Elle a différentes missions : analyse des pratiques professionnelles et travail d'observation. Si les familles le souhaitent ils peuvent la rencontrer. Elle peut aussi être amenée à vouloir échanger avec les familles.

Photos de famille

Les familles sont invitées si elles le souhaitent à apporter au sein de notre structure une photo de famille que l'enfant a à sa disposition accroché par un scratch à un mur de l'unité de vie.

Sorties extérieures

Les familles sont les bienvenues pour participer aux sorties extérieures : bibliothèque, spectacle, sortie au marché, pompiers...

Elles ont lieu environ 1 fois par mois.

Quand une sortie est prévue, nous les prévenons par mail. Le parent peut nous signifier son envie de participer.

Gazette

Tous les trimestres, la directrice en collaboration avec l'équipe fait paraître la gazette «Les Pignots» destinée aux familles et aux professionnels. A l'intérieur, elle est animée avec des anecdotes rigolotes, des photos des enfants, des rappels, des dates clés et un article sur un thème qui concerne le plus généralement le développement de l'enfant.

Réunion de rentrée

Une réunion de rentrée est prévue début octobre.

C'est d'abord un temps formel pendant lequel nous présentons les grandes lignes du projet et les membres de l'équipe. Puis les familles échangent avec les professionnels sur le déroulement des journées, les axes éducatifs propres, leurs attentes, leurs suggestions...

Ensuite, c'est le temps de partager et d'échanger autour de gourmandises.

Fêtes

Spectacle de fin d'année: toutes les familles sont conviées en milieu de matinée à célébrer avec nous ce premier trimestre « scolaire » achevé. Les familles, les enfants et les professionnels se retrouvent pour partager un moment convivial.

Fête de fin d'année: Elle se déroule fin juin. Elle permet de rencontrer les nouvelles familles, de célébrer le départ pour l'école des plus grands et de partager un moment festif entre professionnels et parents. Elle sera animée par les membres de l'équipe. Des délices et friandises sont les bienvenues de la part des familles et des professionnels afin de goûter tous ensemble.

La structure a une spécificité, elle réside dans l'organisation des groupes d'enfants. En effet, nous avons fait le choix pédagogique et fonctionnel d'accompagner l'enfant lors de son accueil au sein d'un groupe d'âges mélangés. C'est une volonté d'équipe basée sur la disposition et la taille des pièces ainsi que sur certains besoins spécifiques de l'enfant. Cette décision d'accompagner l'enfant et sa famille de cette manière peut poser de nombreuses interrogations.

«Comment l'enfant peut-il grandir au sein d'un groupe multi-âges ?»

«Comment allons-nous accueillir des enfants dont le stade de développement est différent ?»

«Quels sont les enjeux de cet accueil ?»

«Correspond-t-il aux besoins et à l'intérêt de l'enfant ?»

Cette pratique professionnelle mérite une réflexion et une compréhension. C'est un véritable projet qui demande des pratiques professionnelles adaptées et réfléchies afin d'offrir un cadre stable et sécurisant aux enfants accueillis, tout en grandissant tous ensemble dans un même lieu de vie et en apprenant à vivre ensemble.

Au sein de notre multi-accueil, l'enfant est considéré individuellement, selon son histoire familiale, sa personnalité, ses désirs, tout en l'accompagnant dans sa découverte de la vie collective allant de pair avec le respect des autres et les règles propres au multi-accueil.

Selon nous, chaque enfant est un individu à part entière. Au sein d'une collectivité, il nous semble essentiel d'individualiser son accompagnement afin de respecter son développement et son rythme le plus fidèlement possible.

Apports, avantages et inconvénients de vivre ensemble

Jusqu'à environ 3 ans, l'enfant est très centré sur lui-même et ramène tout à lui : c'est le caractère égocentrique du jeune enfant.

Fréquenter une collectivité d'enfants, c'est évoluer dans un contexte d'interactions quotidiennes avec les autres. En fonction de l'âge de l'enfant, la collectivité va lui permettre de développer et/ou d'enrichir ses compétences dans différents domaines. Il va pouvoir ainsi enrichir ses codes de communication verbale et non verbale.

L'imitation est un élément clé du développement de l'enfant. Le multi-accueil par sa diversité offre un large champ d'exploitation pour l'enfant qui va pouvoir se nourrir des autres et de leur façon de faire. En ce qui concerne le jeu et les utilisations des jouets, l'enfant observe les autres et s'approprie leur manière de jouer. Il va aussi enrichir ses compétences psychomotrices. Autour du repas, l'enfant voit les autres manger et peut par imitation goûter à un plat qu'il n'aurait pas goûté seul. L'imitation peut engendrer une recherche d'autonomie: utilisation de la cuillère ou de la fourchette à table, utilisation des toilettes, le déshabillage.

En effet, l'enfant prend modèle sur ses pairs par un jeu d'imitation mais pas seulement, il se construit également sur le modèle des adultes qui l'entourent. C'est pourquoi, il est important que les professionnels soient vigilants à leurs propres modes relationnels avec chaque enfant et aussi entre eux.

Grandir en collectivité, c'est aussi offrir à l'enfant « un bain de langage » où chaque échange avec l'enfant est mis en mot par le professionnel. Au sein de la structure, du fait du nombre d'intervenants et d'enfants, les échanges verbaux sont plus importants. De ce fait, les stimulations langagières sont plus grandes et l'enfant va enrichir et développer son champ lexical.

Grandir, c'est aussi s'opposer aux autres enfants et aux adultes de l'entourage. Au travers de l'opposition, le jeune enfant exprime ses choix, sa personnalité. Il construit son identité. La collectivité est donc un lieu dans lequel le conflit est quasi inévitable. Le jeune enfant égocentrique se confronte à l'autre dans ses jeux et dans le partage de jouet. Au début, les conflits s'expriment souvent par des gestes maladroits, des pleurs, des cris, puis progressivement grâce à l'accès au langage par des mots. La collectivité permet ainsi au tout petit de développer ses compétences à résoudre ses futurs conflits. Toutefois, il peut leur arriver de choisir un moyen de communication non adapté comme l'agressivité. L'adulte en tant que garant du cadre doit l'orienter vers un comportement plus adapté socialement.

Il est nécessaire malgré tout d'aménager des temps séparés

Vers 9h30, tous les enfants se retrouvent dans l'espace calme pour un temps d'échange autour de quelques comptines. C'est un moyen en chanson de se dire «bonjour» et ensuite d'annoncer aux enfants le déroulement de la journée. Puis, vers 9h45, les enfants selon leurs âges poursuivent chacun leur journée au sein de leur espace.

Pour individualiser notre accueil, nous essayons dans la mesure du possible d'offrir à chaque enfant au cours de la journée un instant privilégié avec lui. De plus, nos attitudes éducatives, nos réponses, notre positionnement professionnel sont définis par ce que l'enfant nous donne à voir et en fonction de sa propre identité. Nous nous adaptons à chaque enfant et nous n'avons pas de réponse type face à une situation mais plusieurs pistes de réflexion. Nous tentons d'avoir une cohérence dans notre accompagnement grâce à l'observation des enfants et des pratiques professionnelles. De plus, des réunions d'équipe mensuelles indispensables sont mises en place pour une harmonisation des pratiques.

Nous souhaitons donner à l'enfant les moyens de développer son individualité⁶ et sa personnalité en veillant chaque jour à respecter son rythme et à offrir un environnement sécurisé⁷.

Unité de vie des enfants âgés de 15/18 mois à 3 ans

La journée se poursuit avec des ateliers proposés à l'enfant ; le groupe est alors réparti en petit comité dans divers espaces (cf. Partie éveil et jeu). A la fin de ceux-ci, en fonction du temps, il leur sera proposé ou non de sortir quelques minutes dans le jardin. Une partie des enfants vont chercher leur manteau et leurs chaussures dans l'entrée en compagnie d'un professionnel et y déposent leurs chaussons et sortent. Puis le deuxième professionnel accompagne les autres enfants restants dans l'entrée. Quant au troisième professionnel qui sort les jouets extérieurs les attend dehors.

Unité de vie des enfants âgés de 10 semaines à 15/18 mois

L'enfant qui rejoint la salle des « petits » profite selon son envie d'un temps d'éveil en petit comité. Ce temps est rythmé par les siestes. Si la météo le permet, le professionnel l'accompagne dans l'espace de jeu extérieur.

Pour des raisons d'organisation, tous les enfants se retrouvent aux alentours de 17h dans une même salle de vie.

⁶ Cf. lexique p 43

⁷ Cf. lexique p 44

Il faut savoir qu'il est compliqué pour un jeune enfant de vivre en collectivité. Un enfant de moins de 4 ans est égocentrique et individualiste par nature. Il apprend à posséder avant d'apprendre à partager. Il n'est donc pas toujours évident pour l'enfant d'avoir des relations harmonieuses avec ses pairs. Des manifestations agressives et des crises d'affirmation sont inévitables et naturelles. L'enfant se retrouve souvent au cœur de conflits. Mais ses relations parfois difficiles avec les autres ne peuvent cependant pas nuire à ses compétences sociales⁸. Au contraire, la présence des pairs avant l'âge scolaire rend l'enfant plus habile à rentrer en communication avec les autres. Au vue de ces différents facteurs, nous veillons à comprendre leurs comportements et à être tolérants.

Au sein du multi-accueil, notre principe éducatif est d'accompagner l'enfant à s'épanouir dans ses relations et à progresser dans son développement hors de son foyer familial.

En ce qui concerne le jeu à 2, jusqu'à environ 3 ans il s'agit d'un jeu en parallèle : c'est à dire côte à côte. L'autre est important en tant que repère. Il n'existe pas encore d'enjeux de relations, ni de réel lien affectif.

Quand l'enfant ne souhaite pas prêter son jouet, le professionnel est donc compréhensif: «je comprends que c'est compliqué pour toi de prêter le jouet...» mais apporte aussi dans ses paroles la notion de partage: «quand tu auras fini de jouer avec, tu pourras le prêter à Jacqueline s'il te plaît». L'autre enfant est consolé au besoin et nous lui expliquons qu'il aura le jouet quand Jean aura fini de jouer avec. En attendant, le professionnel l'accompagne vers un autre jeu ou sort le jouet jumeau.

Un enfant qui a un comportement agressif envers un autre enfant (taper, mordre, griffer) :

Il existe diverses explications à ce type de comportement dont l'équipe doit discuter avec le parent si cela est récurrent. En général ça ne dure jamais dans le temps. C'est une période dans la vie de l'enfant. Le professionnel exprime une injonction claire et ferme «Non», «Stop». Cela n'induit pas forcément un arrêt du comportement. Le professionnel peut expliquer que cela fait mal. Et selon la situation il peut dire à l'enfant «tu as raison d'être en colère, c'est insupportable que Martine t'ait pris le jouet mais il est interdit de mordre» (autorité explicative). Et ensuite il enclenche avec les deux enfants un jeu. Les deux enfants sont rassurés si besoin. L'adulte reconnaît la douleur et soigne l'enfant mordu.

⁸ Cf. lexique p 43

Émotions

Il existe chez l'être humain 6 émotions de base: colère, tristesse, dégoût, peur, joie et surprise.

La vie collective c'est éprouver des émotions. Une émotion c'est ce que je ressens dedans quand il se passe quelque chose dehors. Une émotion est un état qui ne se contrôle pas complètement. Nous respectons donc les émotions de l'enfant en l'accompagnant par des paroles bienveillantes. Nous ne nions pas l'émotion de l'enfant mais nous pouvons remettre en cause le comportement lié à celle-ci.

Exemple1 : Quand un enfant est en colère et qu'il tape un autre enfant, nous lui expliquons: «tu as raison d'être en colère, c'est sûr que c'est insupportable de se faire prendre un jouet mais il est inutile de le taper». Subir une frustration à cet âge engendre parfois de l'agressivité. Nous montrons à l'enfant qu'il existe d'autres manières pour la gérer. Puis nous pouvons l'accompagner à la tolérer, à en sortir en lui proposant quelque chose qu'il aime, qui lui fait plaisir et où il y a peu de frustration associée.

Exemple 2: un enfant manque de basculer sur le côté du toboggan et prend peur. Il a raison d'avoir eu peur sans cela il n'aurait sans doute pas tenté de se redresser. La peur lui a permis de se protéger. La peur lui a fait voir un danger et il a adopté un comportement judicieux. Le professionnel à cet instant verbalisera cette émotion: «Il me semble que tu as eu peur et que c'est pour cela que tu pleures »

C'est le comportement lié à l'émotion qui n'est pas toujours adapté et c'est à ce moment que notre attitude est éducative et en aucun cas punitive.

Exemple 3: un bébé pleure. Le professionnel se rend compte que l'enfant s'est cogné ou qu'il a faim... Il signifie alors à l'enfant: «je pense que tu as dû te faire mal/tu as faim». Encore une fois notre attitude éducative est de ne pas nier la douleur, le sentiment ou/et l'émotion de l'enfant. Nous l'accompagnons à surmonter son état quel qu'il soit.

Les émotions des professionnels

Être professionnel de la petite enfance implique de savoir garder de la distance avec ses émotions et ses sentiments : nous sommes là dans «le paradoxe d'une implication distanciée» selon l'expression d'Anne Déthier qui préconiserait «d'aimer bien les enfants mais pas trop, s'engager auprès de l'enfant plutôt que s'attacher, là encore, savoir être à bonne distance...»⁹. Cependant, le professionnel de la petite enfance travaille avec ce qu'il est, son histoire et sa sensibilité, et il est rattrapé par son humanité : garder cette distance semble alors parfois difficile.

L'une des missions du lieu d'accueil est de soutenir le tout-petit dans son développement affectif, cognitif, moteur et social, en situation de séparation avec ses parents. L'accompagnement du jeune enfant consiste en l'aide que le professionnel lui apporte pour trouver les ressources nécessaires afin de franchir les grandes étapes qui jalonnent son séjour en structure petite enfance. Il devra apprendre à marcher, à parler, à se séparer, à devenir de plus en plus autonome. Pour ce faire, il lui faudra prendre des initiatives, oser, s'aventurer, jouer. Cette prise de risque ne semble pouvoir s'effectuer que si l'enfant a acquis une sécurité affective de base. D'après John Bowlby¹⁰, l'enfant acquiert cette sécurité auprès de sa mère ou de la figure maternelle à laquelle il s'attache, car il établit avec elle un lien stable et sécurisant.

Le professionnel devient pour l'enfant une figure d'attachement secondaire dès l'instant où s'est engagée entre eux une interaction sociale animée et durable, et ce d'autant plus que la figure d'attachement répond facilement aux signaux et aux approches de l'enfant. Nous parlons d'attachement sans pour autant que cela signifie que l'enfant doit être «attaché», au sens «ligoté» à l'adulte. «L'attachement se construit à partir d'une rencontre ni fusionnelle, ni indifférente... juste réciproquement respectueuse»¹¹.

Nous nous positionnons dans une implication distanciée, un juste milieu entre proximité à l'enfant, complicité et respect de la personne. Cette relation qui peut être parfois spontanée nous semble surtout nécessaire d'être réfléchi. Nous travaillons la distance et la proximité en équipe lors des réunions d'analyse des pratiques et des réunions d'équipe. C'est un travail de réflexion commun pour trouver un équilibre satisfaisant pour les adultes et les enfants.

Un tout-petit peut se sentir contenu par le regard et la voix du professionnel lui signifiant sa présence et sa disponibilité. Nous sommes donc dans une proximité relationnelle bienveillante afin que l'enfant se sente soutenu, contenu, valorisé sans pour autant être dans une relation de dépendance affective.

Nous pouvons être émus d'une situation mais cela ne doit pas se transformer en débordement émotionnel. Il nous semble qu'il est juste nécessaire que l'affectif ne soit pas l'enjeu de la relation.

⁹ Référence à l'ouvrage « accueillir le jeune enfant : quelle professionnalisation ? »

¹⁰ « Théorie de l'attachement »

¹¹ Métiers de la Petite Enfance N°158 février 2010 « Des outils pour investir sa place de professionnel de l'enfance »

Nous nous autorisons également à exprimer à l'enfant que nous sommes contents de jouer avec lui, que c'est agréable de lui lire des histoires, que nous avons plaisir de le voir grandir, de le retrouver...

A l'inverse dans certaines situations, nous nous autorisons également à exprimer à l'enfant: « j'aime bien jouer avec toi par contre ce n'est pas agréable pour moi quand tu cries »

Attitudes typiques chez l'enfant

Opposition et individualisation¹²

Un enfant qui refuse de boire dans le gobelet jaune, de se déshabiller pour la sieste, qui veut seulement un professionnel en particulier pour lui changer sa couche... Ces différentes attitudes nous laissent parfois perplexes. Et pourtant ses conduites sont compréhensibles et en aucun cas dans le but «de provoquer, de piéger» l'adulte. Le cerveau du jeune enfant n'est pas assez mature pour permettre à l'enfant une réflexion de ce type. L'enfant ne réagit certes pas par hasard mais en aucun cas dans une intention de nuire. Dans ses situations, il semble exprimer son individualité au travers de ses choix et ses préférences.

Dans ces situations, nous réfléchissons à ce qu'il peut se passer pour l'enfant, nous nous rendons disponible pour lui, agissons avec calme et tentons de trouver les mots les plus judicieux pour l'apaiser si nous ne répondons pas à sa demande.

L'enfant n'a pas toujours besoin que nous lui donnions tout, tout de suite ; donc en cas d'impossibilité à répondre favorablement ou dans l'instant à sa demande, nous lui signalons verbalement et rapidement l'avoir entendu.

Tempêtes émotionnelles

Le système nerveux de l'enfant, surchargé, va parfois déclencher des réactions de décharge des tensions accumulées au cours de la journée : l'enfant va parfois se rouler par terre et taper des pieds ou soudainement se mettre à hurler puis pleurer en suffoquant. Ces crises sont la manière pour l'enfant de se calmer. En général après il est souriant et détendu.

Dans ces situations, notre positionnement est aussi de contenir et de sécuriser l'enfant, de l'accompagner face à cette tempête émotionnelle qui peut être due à différents facteurs. Elle fait parfois suite à une frustration. L'adulte dit «non» à l'enfant qui souhaite quelque chose. Nous ne répondons pas toujours favorablement à sa demande après cette crise passagère mais nous l'accompagnons à la surmonter. Nous sommes toujours disponibles pour qu'il puisse retrouver un calme intérieur (les bras, les genoux, un jeu privilégié....) tout en mettant des mots sur ce qu'il s'est passé. (Description de la situation, rappel des règles du multi-accueil...)

¹² Cf. lexique p 43

Chez le jeune enfant, la notion de règle est encore abstraite. Les règles ne sont que des mots sans lien concret avec leurs actes. Au départ, le «non» est perçu comme une drôle de réaction de l'adulte. Il n'en comprend pas encore vraiment le sens. Bien sûr, il est essentiel malgré tout de poser des limites et des interdits au cours du développement de l'enfant. Cela le rassure et le sécurise. Cependant, il se construit aussi en franchissant ses mêmes règles et en cherchant à tester les limites. Il est dans l'apprentissage de celles-ci, il commence juste à les acquérir.

Au multi-accueil, les professionnels travaillent donc sur l'acquisition de la règle et celle-ci n'est pas simple à intégrer chez l'enfant. L'enfant va comprendre grâce à la répétition et l'intonation. Le jeune enfant vit dans le présent et n'a pas la notion du temps. Il n'a pas encore acquis les repères temporels. Il ne se souviendra pas de ce qu'on lui a dit quelques heures auparavant et encore moins le lendemain. Et pour lui, «tout à l'heure», «dans 10 minutes» sont une éternité. C'est pourquoi parfois il va reproduire des comportements que nous lui avons interdits plus tôt. L'adulte doit faire preuve de sérénité et savoir passer le relais si besoin. Le professionnel est patient et cohérent dans ses propos par rapport aux règles communes posées au sein de la structure

Il existe donc au sein de notre structure peu de règles pour l'enfant. Celles que nous mettons en place sont simples et cohérentes avec le développement de l'enfant.

En ce qui concerne la politesse, nous sommes dans la même démarche. Exiger un «bonjour», un «merci» ne fait pas partie de notre positionnement professionnel. A l'âge où l'enfant est accueilli à la structure cela n'a pas encore de sens. Cependant, nous veillons en tant qu'adulte à montrer l'exemple à l'enfant pour qu'il acquière cette notion tout au long de ses années accueillies au multi-accueil. Nous employons toujours le mot «s'il te plaît» quand nous faisons une demande à un enfant et nous le remercions à chaque fois qu'il y répond ou nous offre quelque chose. Chaque matin et soir, nous le saluons de manière individuelle ainsi que son parent.

Mais comment posons-nous des limites alors ?

Pour toute intervention et accompagnement auprès de l'enfant, le professionnel se met à la hauteur de l'enfant et le regarde en s'adressant à lui.

En tant que professionnel, nous allions autorité de fait (arrêt de l'action) et autorité explicative. Notre force éducative est également la répétition. De plus, nous indiquons plutôt à l'enfant ce qu'il peut faire et non ce que nous ne voulons pas qu'il fasse. C'est un travail de tous les jours pour l'équipe éducative et nous nous permettons entre professionnels de nous dire que notre attitude n'était pas forcément éducative à un moment T.

Cela nous permet de nous améliorer, de prendre du recul et de réfléchir à ce qu'il s'est passé pour nous permettre d'agir différemment la prochaine fois.

- Nous donnons des consignes plutôt que d'interdire, cela est plus efficace pour poser des limites.
Exemple: au lieu de dire à l'enfant « il est interdit de courir », nous lui signifierons plutôt : « vous pouvez courir dehors, dedans vous marchez ».
- Nous responsabilisons l'enfant et favorisons la formulation positive. **Exemple:** au lieu de dire «arrête d'ouvrir le placard», nous allons privilégier la phrase « peux-tu fermer le placard s'il te plaît ?».
- Nous utilisons l'autorité explicative. **Exemple :** Un enfant renverse son verre sur la table. Il est dans l'expérimentation du dehors/ du dedans, du plein/du vide... Nous mettrons des mots sur ce qu'il fait: «tiens, tu as vu quand tu retournes ton verre, l'eau tombe, je vais te donner une lingette pour que tu nettoies.» Au vu de cette situation, nous proposerons éventuellement une activité substitutive. En expliquant à l'enfant que lors du repas, ce n'est pas le temps pour renverser le verre mais en atelier il pourra expérimenter ça. L'après-midi, le professionnel pourra proposer un jeu d'eau. Après une première injonction, cela n'est pas pertinent de continuer si l'enfant répète son comportement. Pour désamorcer la situation, nous «zappons» et proposons un jeu à l'enfant.

LA CONSIGNE ++ POSITIVE ++

Quelle différence entre la consigne positive et la consigne négative ?



La consigne négative donne beaucoup plus de difficultés au cerveau que la consigne positive. Le jeune enfant aura tendance à réaliser l'action avant d'avoir compris qu'en réalité, il fallait faire le contraire.

Utiliser la consigne positive, c'est demander ce que l'on veut, plutôt que ce que l'on ne veut pas. C'est faciliter la communication et donc la coopération.

QUELQUES EXEMPLES

-	+
NE COURS PAS	JE PRÉFÈRE QUE TU MARCHES
NE CRIE PAS	PARLE DOUCEMENT
NE VA PAS SUR LA ROUTE	RESTE SUR LE TROTTOIR
NE TOUCHE PAS, C'EST CHAUD	ÉLOIGNE-TOI, C'EST CHAUD
NE MONTE PAS SUR LE MEUBLE	RESTE SUR LE SOL
NE TIRE PAS SES CHEVEUX	LAISSE SES CHEVEUX
N'OUBLIE PAS TES GANTS	PENSE À TES GANTS

«Le jeu est une activité essentielle du jeune enfant. Il permet à l'enfant de se libérer des tensions affectives, équilibre son caractère et développe ses possibilités d'expression, en un mot crée sa personnalité et fait à sa manière, l'apprentissage de la vie. »¹³

LA LIBERTE DE MOUVEMENT

Nous cherchons à permettre à l'enfant de construire son schéma corporel¹⁴ et ses schèmes¹⁵ moteurs par lui-même. Pour cela le nourrisson est placé en priorité dans la position allongée sur le dos. Cette position favorise le relâchement global et n'engendre pas de tensions inadaptées. Le nourrisson peut ainsi bouger librement les différentes parties de son corps, explorer le monde environnant en fonction de ses envies et de son potentiel.

Les différentes acquisitions motrices se font au rythme de l'enfant et nous ne contraignons pas ce dernier à prendre des positions auxquelles il ne puisse accéder seul ou desquelles il ne puisse s'extraire (assis, debout). Nous ne cherchons pas la performance mais que chacun développe une aisance corporelle et un développement harmonieux.

Afin de permettre une meilleure expérimentation, des modules moteurs restent fixes chez les plus jeunes. Les enfants ayant déjà acquis certaines compétences peuvent ainsi faire l'expérience de la verticalisation, du grimper...

Pour les plus grands, des parcours moteurs et des éléments de motricité sont proposés pour leur permettre d'affiner leurs coordinations et leur équilibre, enrichir leur schéma corporel, développer leurs connaissances spatio-temporelles¹⁶...

Notre position professionnelle est d'être contenant et valorisants. Nous veillons à apporter à l'enfant un environnement stimulant tout en restant vigilant à la sur-stimulation. Notre verbalisation accompagne ses actions afin de donner du sens à son ressenti.

Afin que tout cela soit possible, il est préférable pour l'enfant de porter des vêtements amples. Il peut ainsi se mouvoir plus aisément. Nous conseillons les pieds nus l'été et le port de chaussons en cuirs souples l'hiver pour les enfants n'ayant pas acquis la marche. En effet, pieds nus les enfants adhèrent naturellement au contact d'un sol lisse, ne glisse pas et trouve plus facilement leur équilibre.

¹³ Isabelle Jaïs, éducatrice de jeunes enfants

¹⁴ Cf. lexique p 44

¹⁵ Cf. lexique p 44

¹⁶ Cf. lexique p 44

Notre définition du jeu spontané ou souvent appelé «jeu libre»: l'enfant a dans son environnement, différents espaces qu'il peut investir comme il le souhaite, de manière spontanée.

Lors de ces temps-là, les professionnels se placent dans divers endroits de la salle de vie. Ils sont disponibles et à l'écoute de l'enfant. Ils laissent les enfants jouer sans forcément intervenir mais en étant actif ou en entrant en relation avec l'enfant par le jeu. Ces moments de jeu permettent également aux professionnels de faire un travail d'observation (observer un enfant en particulier, le groupe d'enfant, l'enfant au sein du groupe, les pratiques professionnelles...) et d'en discuter entre professionnels lors de la réunion d'équipe une fois par mois.

Nous laissons l'enfant détourner les objets, le jeu prévu. Les espaces sont parfois limités à un nombre d'enfants pour que l'enfant puisse pleinement expérimenter sans être déranger.

LES ATELIERS D'VEIL

Notre positionnement

A la différence de l'école, le multi-accueil ne propose pas un apprentissage scolaire mais de l'éveil pour les tout-petits. Au sein de notre structure, l'enfant n'apprend donc pas à faire de la peinture, à manier un pinceau mais nous lui proposons de jouer avec la matière, de découvrir les divers objets pour peindre. C'est lui-même qui explorera avec un professionnel à ses côtés pour mettre des mots sur ce que l'enfant fait, voit, touche (doux, dur, jaune, rond...).

Le professionnel propose un atelier d'éveil mais laisse l'enfant faire par lui-même, s'emparer de l'atelier à sa manière.

Nous n'attendons pas un produit fini et ne touchons pas à la création de l'enfant. L'enfant peut même, après avoir expérimenté quelque chose le détruire s'il en a envie. Exemple: atelier argile, il peut à tout moment décider de ne pas garder sa création.

L'enfant est libre de ses mouvements, a le choix de s'asseoir ou non. Il peut également quitter l'atelier après avoir été incité à remettre de l'ordre avant son départ. Un professionnel accompagnant «le jeu spontané» est alors là pour l'accueillir.

En amont de l'atelier

Pour que l'enfant puisse anticiper le moment où viendront les ateliers d'éveil, les professionnels lors du regroupement leur indiquent les deux ateliers du jour. Les professionnels ont réfléchi à leur proposition une semaine minimum en amont et l'ont inscrit sur le planning d'atelier. Cet outil permet aux professionnels d'échanger sur ce qu'ils souhaitent mettre en place par rapport à ce qu'ils ont observé du jeu et des comportements des enfants. De plus, le jour même cela permet de pouvoir l'installer à leur arrivée sans temps de flottement qui ne serait pas judicieux pour l'enfant.

Les ateliers d'éveil sont pensés en fonction du développement de l'enfant et de manière individualisée en fonction du stade où en est l'enfant. Il peut arriver parfois de changer l'atelier inscrit sur le planning car l'enfant nous donne à voir qu'il a un besoin auquel l'atelier ne répondrait pas ce jour-là. Dans ce cas, le professionnel est libre de modifier son atelier au dernier moment.

Nous avons classé les ateliers en 6 thèmes partant des différents besoins de l'enfant :

- manipulation: pâte à modeler, cuisine, peinture...
- imaginaire: histoires, diapos, marionnettes, kamishibai...
- jeux éducatifs et puzzles: colorino, domino, loto...
- motricité/coordination: cerceaux, parcours, ballon, yoga, perles...
- expression: dessin, peinture...
- au choix

A partir de 10h00/10h15, il y a trois professionnels auprès des enfants de l'unité de vie des enfants âgés de 15/18 mois à 3 ans. Vers 10h15/10h30, deux professionnels proposent des ateliers et le troisième est disponible pour les enfants en «jeu spontané».

LES SORTIES

Nous prévoyons des sorties quotidiennes sur la terrasse et/ou le jardin en fonction de la météo. De plus, afin d'offrir à l'enfant une découverte sur l'environnement extérieur au multi-accueil, nous proposons quand le temps et l'accompagnement nécessaire le permettent une sortie : médiathèque, pompiers, forêt, boulangerie...

LE PLAISIR DE MANGER

Le plaisir est fondamental dans la vie. Ce sentiment essentiel aide l'enfant à s'épanouir. Pour que manger soit et reste un plaisir, l'adulte doit respecter l'enfant dans ses différents besoins et désirs (goûts, appétit, rythme, envie/besoin d'autonomie). Le repas n'est pas le simple fait de se mettre à table et de manger, c'est aussi la possibilité de découvrir, sentir, partager, échanger, communiquer dans une ambiance calme et sereine. Pour les professionnels, c'est un moment pendant lequel chacun, dans son rôle, donne une tonalité à ce temps fort. Nous respectons le refus de l'enfant. Il n'est pas à considérer comme définitif. Nous lui proposerons un plat identique une prochaine fois. L'intégration d'un aliment tient compte du nombre de fois où il est proposé à l'enfant.

Chaque étape de l'enfant est échangée avec sa famille. De plus, un tableau des habitudes alimentaire est affiché dans la cuisine et dans l'office et réactualisé en fonction des changements.

S'alimenter est un besoin vital agissant sur la santé et la croissance. Lorsqu'il est assouvi, il crée un sentiment de bien-être et de satisfaction. L'enfant accueilli au multi-accueil est dépendant de l'adulte, totalement puis partiellement au fur et à mesure de son développement, de ses capacités motrices et de son autonomie.

Le temps du repas pouvant être un moment sensible pour l'enfant, il est préférable de le rendre le plus contenant possible. La stabilité du professionnel et la limitation des déplacements amènent repères et contenance. Dans la mesure du possible, l'enfant de l'unité de vie des enfants âgés de 2 mois et demi à 3 ans partage le déjeuner et le goûter du jour avec le même professionnel afin de créer une continuité.

Il est important que les familles nous tiennent informés des changements dans l'évolution des repas de leur enfant. L'équipe respecte les régimes particuliers qu'ils soient culturels, religieux ou nécessaires à la santé de l'enfant à condition que ces régimes soient adaptés et favorables au développement de l'enfant.

L'UNITE DE VIE DES ENFANTS ÂGÉS DE 10 SEMAINES A 15/18 MOIS

Le rythme de l'enfant est respecté. Lors de la transmission du matin, le parent a signifié au professionnel référent l'heure de la prise du premier biberon de la journée. C'est un moment privilégié entre l'enfant et le professionnel. Il doit créer un climat sécurisant.

L'allaitement

Le lait maternel peut être apporté au sein de la structure congelé ou frais dans un sac isotherme. Il est mis au réfrigérateur dans la biberonnerie et réchauffé au moment où l'enfant a faim. Les mères souhaitant venir allaiter leur enfant au sein du multi-accueil sont accueillies avec plaisir. Les modalités seront discutées avec l'équipe.

Le biberon

Le biberon est donné à l'enfant dans les bras du professionnel à la demande et en fonction des recommandations de la famille. Le maternage chez le tout-petit est important durant ce temps-là. L'équipe est vigilante quant à l'écart entre chaque prise mais n'hésite pas à redonner si la demande de l'enfant est évidente.

Les biberons sont préparés le matin dans la biberonnerie. Un des professionnels qui encadre le groupe, se détache et revêt un tablier en plastique, une charlotte afin de procéder à la préparation des biberons de la journée et en suivant le protocole établi à cet effet. Ils sont obligatoirement conservés dans le réfrigérateur de la biberonnerie. Les boîtes de lait doivent nous être fournies scellées et elles seront rendues à « la date limite de conservation après ouverture » indiquée sur la boîte. Le multi-accueil fournit les bouteilles d'eau minérale. Toutefois les parents peuvent amener leur propre bouteille d'eau s'ils le désirent.

La diversification

La diversification alimentaire est faite en corrélation avec les parents. Les parents doivent être les premiers à partager cette découverte avec leur enfant. Puis quand les parents le souhaitent, nous suivons leur choix. Les purées sont préparées par la société de restauration et livrées en liaison chaude une fois les aliments introduits au domicile. En attendant, des petits pots sont prévus par la structure. Puis les protéines seront rajoutées en temps voulu. Avec l'accord et en continuité des parents, les aliments sont par la suite proposés écrasés. Au fur et à mesure, les morceaux sont introduits. Par cette coopération, l'enfant est respecté et voit une continuité dans ses habitudes alimentaires.

Pour créer une découverte dans la diversification alimentaire, nous veillons à ne pas mélanger les aliments dans les assiettes et nommons les aliments, leurs saveurs, leurs textures.

De l'eau est également proposée. D'abord dans un biberon, puis dans un verre à bec et enfin dans un verre. Chaque nouveauté sera discutée avec les parents.

Lors du passage à la diversification, le repas est donné à l'enfant toujours de manière individuelle et privilégiée, en face à face enfant/adulte, dans un transat ou sur les genoux.

Vers l'autonomie

Avant que l'enfant n'utilise la cuillère seul, dans une certaine mesure nous le laissons manipuler sa nourriture avec ses mains. Cela répond à son besoin d'exploration, développe son sens du toucher et surtout, est source de plaisir. Quand l'enfant montre le désir de manger seul, une cuillère lui sera proposée. Il pourra également continuer à toucher la nourriture avec les doigts.

De plus, quand l'enfant est prêt corporellement, en signifie l'envie et en concertation avec la famille, il peut passer à table seul avec l'adulte au départ puis en compagnie d'autres enfants pour un moment plus convivial.

A la fin des repas, un gant mouillé nous sert à nettoyer les mains et le visage des enfants. Dès qu'ils le souhaitent les enfants peuvent le faire eux-mêmes.

L'UNITE DE VIE DES ENFANTS ÂGES DE 15/18 MOIS A 3 ANS

Le déjeuner commence à 11h45/12h. Le chariot est préparé par l'agent de cuisine. Une fois les enfants installés, l'agent de cuisine apporte le chariot et présente le menu. Un professionnel veille à nettoyer les tables si besoin, à les disposer correctement et à mouiller, avant le repas, les gants qui seront utilisés pour le lavage des mains et du visage.

En amont

Vers 11h30, les professionnels référents du groupe commencent à accompagner les enfants à se laver les mains pendant qu'un deuxième professionnel les attend à l'espace tables. Deux professionnels sont donc présents au cours du repas chacun à une table. A la fin du repas, les professionnels utilisent un gant mouillé pour laver les mains et le visage de l'enfant. Quand l'enfant grandit et devient plus autonome, nous lui proposons de se débarbouiller seul avec le gant. Il peut également apporter son verre d'eau et son bavoir sur le chariot. Après vient le temps des changes. Le professionnel accompagne les enfants qui sont à sa table.

Notre positionnement

Le temps du repas est un moment que nous souhaitons ludique et convivial. Pour cela, les professionnels adoptent une attitude éducative bienveillante, et un échange verbal a lieu. L'adulte nomme les aliments et contrôle l'équilibre alimentaire.

La table est aussi un lieu de socialisation¹⁷. Des règles de vie sont mises en place (garder la nourriture dans son assiette, essayer d'être calme) mais nous avons en tête que les enfants les acquièrent que vers leur 3 ans, donc notre rôle est la répétition des règles avec douceur et patience. C'est grâce à la répétition que l'enfant apprend ainsi que par le jeu. Le prestataire de Restauration offre des menus équilibrés et savoureux en collaboration avec l'équipe.

Pour être le plus disponible possible, le professionnel ne mange pas en même temps que les enfants. Il a un temps de pause prévu à cet effet.

Accompagnement vers l'autonomie

A chaque table, le professionnel a parfois une assiette dans laquelle des aliments (fruits, fromage..) sont disposés et peut amener l'enfant à se servir par lui-même. Puis faire passer le plat au voisin dans un esprit collectif de partage. C'est une manière de l'accompagner vers l'autonomie. L'enfant est autorisé à manger avec ses doigts tout en l'incitant à prendre sa cuillère et/ou sa fourchette. L'objet transitionnel de l'enfant peut être assis sur sa chaise, à côté de lui ou rangé dans la poche à doudous. Nous respectons l'enfant qui a envie de faire seul.

Tout au long du repas, l'enfant a également la possibilité de pouvoir vider les aliments de son assiette dans la poubelle puis de la débarrasser sur le chariot à ses côtés.

Nous ne servons l'enfant qu'une seule fois en protéines et féculents. Nous mettons la juste quantité dans son assiette. Si l'enfant ne mange pas ce qu'il a dans son assiette, il n'aura pas d'aliments substitutifs. Nous incitons l'enfant à goûter mais ne le forçons pas à manger. S'il repousse son assiette, l'adulte doit comprendre le geste de l'enfant. Nous respectons sa décision. L'autonomie passe aussi par la confiance accordée à l'enfant quand il dit qu'il n'a plus faim.

Lorsque l'enfant a fini son repas, il est autorisé à sortir de table pendant que les autres terminent si cela devient trop compliqué pour lui de patienter.

A la fin du repas, un professionnel va chercher les gants humides. L'enfant se nettoie la bouche et les mains. Si besoin, un adulte peut l'accompagner.

Les toilettes et/ou le pot lui seront proposés en fonction de son évolution et son envie et la couche changée.

Le temps du déjeuner est terminé!

¹⁷ Cf. lexique p 44

Le goûter commence !

15h30

Les enfants dormant encore à cette heure-ci goûteront en décalé dès leur réveil.

Les anniversaires peuvent être fêtés lors de ce temps-là. Les parents peuvent amener gâteaux et boissons. Les mets faits maison ne sont pas acceptés pour des raisons de normes d'hygiène et d'allergie. Toutefois, le parent est le bienvenu au sein du multi-accueil pour venir confectionner un gâteau d'anniversaire avec son enfant et les autres enfants.

SUR LE CHEMIN VERS LE SOMMEIL

LE SOMMEIL CHEZ LE JEUNE ENFANT

Le sommeil est indispensable chez l'enfant car il lui permet de parfaire sa maturation cérébrale et de développer son corps. C'est pendant le sommeil que l'organisme produit de façon optimum l'hormone de croissance. C'est aussi au cours de ces premières semaines que l'horloge interne se met en place. C'est pourquoi, il est important de ne pas réveiller un bébé qui dort. Cela nuit à la mise en place de son rythme de sommeil. Pour favoriser le sommeil, le calme et la confiance sont des atouts nécessaires. Pendant son sommeil l'enfant grandit, il assimile ce qu'il apprend et il se libère des tensions accumulées dans sa journée ainsi que des frustrations dues à la collectivité.

Certains enfants appréhendent le moment d'aller dormir. L'angoisse de devoir se séparer à nouveau d'un adulte, le changement de lieu, l'ambiance un peu tamisée d'un dortoir peuvent les inquiéter.

Il est également important de savoir que le temps de sieste de l'enfant ne perturbe généralement pas son endormissement de la nuit et que le rythme de l'enfant à la crèche ne sera pas forcément celui de la maison. C'est pourquoi nous gardons une place importante à l'observation dans l'accompagnement de celui-ci au moment du sommeil. En ayant connaissance de ses habitudes, nous apprenons progressivement à cerner ses signes de fatigue et ainsi à respecter son rythme de façon la plus adaptée. Au début l'enfant fait plusieurs siestes au cours de la journée puis passe progressivement à plus qu'une sieste l'après-midi. Le rythme et le besoin de l'enfant seront respectés dans la mesure du possible.

Les dortoirs sont dans la pénombre afin que l'enfant différencie le jour et la nuit.

Unité de vie des enfants âgés de 10 semaines à 15/18 mois

Un cadre agréable

Le dortoir est aménagé de lits à barreaux. Chaque matelas est équipé d'un drap housse fourni par le multi-accueil ainsi que d'une turbulette qui permet à l'enfant d'être contenu pendant la sieste. Dès le 1^{er} jour d'accueil de l'enfant, dans la mesure du possible, l'enfant garde le même lit tout au long de l'année en cours afin de lui donner un repère et de le rassurer. Cette place peut être modifiée en fonction des besoins de l'enfant et sera discuté et décidé par l'équipe en accord avec la famille.

Un petit signe distinctif est élaboré par les professionnels et accroché au-dessus du lit (un portrait de l'enfant dans un petit dessin) afin de faciliter l'identification du lit de chacun par l'enfant et les professionnels.

La pièce dispose d'une fenêtre équipée d'un rideau pour assurer une certaine pénombre durant la sieste. La porte est munie d'un hublot à la hauteur d'un adulte permettant au professionnel d'observer les enfants pendant leur sommeil. L'aération de la pièce est faite le matin de bonne heure et le soir lorsque les enfants sont partis.

Nous veillons à ce que la chambre soit la plus accueillante et sécurisante possible pour l'enfant. L'entretien des lits, matelas et literie est effectuée une fois par semaine par l'agent d'entretien.

L'accompagnement au sommeil

Nous repérons les signes de fatigue propre à chaque enfant (bâillement, l'enfant ne joue plus, se couche par terre et ne bouge plus, ne supporte plus les frustrations...). Nous lui verbalisons alors son départ à la sieste. Dans la mesure du possible, c'est le professionnel référent de groupe qui accompagne l'enfant au moment du temps de repos. Nous lui enlevons quelques vêtements avant de l'accompagner dans son lit. Le professionnel veille à ce que l'enfant qui en a besoin ait son doudou et sa tétine. L'enfant est installé uniquement sur le dos tant qu'il ne sait pas se retourner par lui-même selon les recommandations sanitaires.

Nous sommes attentifs aux besoins de l'enfant, et si il se trouve en difficulté (colère, angoisse, pleurs...), nous nous installons à côté de lui pour mieux l'accompagner et le rassurer le temps nécessaire à son apaisement. Certains enfants peuvent utiliser ce moyen d'expression comme un rituel d'endormissement. Toutefois, si les pleurs de l'enfant nous semblent être source de mal être, nous levons l'enfant pour le rassurer et nous recherchons

la cause de ses pleurs (change, faim, maladie....). Chaque jour, c'est avec nos paroles rassurantes, notre voix apaisante que nous essayons de favoriser une ambiance calme et sereine afin que progressivement l'enfant se sente en sécurité. Nous prenons le temps de l'endormir dans les bras, de rester près de lui si nécessaire et l'accompagnons au fil du temps à s'endormir seul.

Unité de vie des enfants âgés de 15/18 mois à 3 ans

Un cadre agréable

Il existe une chambre équipée de lits « à entourage » et de « couchettes » suivant le stade de développement auquel en est l'enfant. Le dortoir est décoré afin d'offrir une ambiance chaleureuse et apaisante.

Deux fenêtres permettent une surveillance par l'adulte cependant, un professionnel reste de façon permanente avec les enfants pendant tout le temps de la sieste. Si pour une raison particulière, l'adulte n'est pas dans le dortoir, la porte reste ouverte et ainsi l'enfant qui se réveille peut nous rejoindre dans l'espace de vie principal.

Chaque enfant a également un emplacement personnalisé avec son prénom et sa photo placé au-dessus de lui. L'installation du dortoir se fait le matin avec l'aide des enfants présents s'ils le souhaitent. L'aération du dortoir se fait le matin et le soir en l'absence des enfants. Le nettoyage des couchettes, lits barquettes, literie et matelas est assuré une fois par semaine par l'agent d'entretien.

Les dortoirs peuvent également servir de lieu d'activité en pleine journée lorsque les enfants sont répartis en petits groupes.

L'accompagnement au sommeil

Des panières propres à chaque enfant permettent à l'enfant de se déshabiller avec l'aide de l'adulte et de ranger ses vêtements. En grandissant l'enfant le fait par lui-même. Une fois déshabillé (pull et pantalon enlevé/ sauf si refus de l'enfant auquel cas nous respectons son choix si ça ne gêne pas pour son bien-être. S'il fait trop chaud, l'adulte peut décider que l'enfant n'a pas le choix d'enlever ses vêtements), nous invitons l'enfant à ranger sa panière à côté de son lit.

L'enfant est couché vers 13h dans le dortoir avec ses pairs accompagné des professionnels référents. Une histoire, de la musique peuvent éventuellement lui être proposées en fonction du ressenti du professionnel sur l'état des enfants.

L'enfant qui a besoin d'une sieste le matin est couché. Une attention particulière est donnée mais la présence d'un professionnel à ses côtés ne peut être mise en place.

Le rituel d'endormissement est favorisé: doudou, tétine, emplacement personnalisé... A chacun son rituel et aussi parfois un rituel commun. Nous accompagnons les enfants pendant tout le temps de la sieste. Le professionnel peut profiter de ce moment pour remplir l'outil de communication et noter les heures d'endormissement des enfants. Notre attitude professionnelle est basée sur la disponibilité et le lâcher-prise. De plus, le professionnel apporte une contenance psychique mais aussi à certains moments physique. En effet, le professionnel fait preuve de maternage, il peut être amené à poser doucement sa main sur le corps de l'enfant si nécessaire. Si l'enfant n'arrive pas à dormir, il se repose quelques minutes puis il lui est proposé de sortir du dortoir. Nous pouvons nous installer à côté de l'enfant si nous ressentons qu'il en a besoin.

Les réveils sont échelonnés et accompagnés en douceur. Lorsque l'enfant s'éveille, on lui laisse le temps, on ne le lève pas trop rapidement pour lui laisser la possibilité de se rendormir. Lorsque l'enfant se lève, nous lui laissons le temps nécessaire avant de le changer et de l'habiller. Nous pouvons également garder un enfant dans les bras le temps qu'il soit prêt pour jouer.

LES SOINS CORPORELS

La salle de change au sein de la salle des « grands » dispose de places individuelles sur lesquels les professionnels peuvent ranger les affaires de l'enfant dans des panières. Les couches, les cotons, le sérum physiologique, le produit nettoyant et la crème pour le change sont fournis par notre établissement.

Elle est également équipée de 2 matelas de change, de 2 petites toilettes, d'un grand évier avec miroir et d'une petite baignoire.

La salle de change se situe dans une salle annexe à l'unité de vie. De ce fait, la préparation de l'espace de soin se fait en présence de l'enfant ou en amont.

La salle de change au sein de la salle des « petits » dispose d'une place individuelle avec tout le nécessaire pour les soins sur le côté. Un espace avec une petite toilette se situe en dehors de la pièce de vie.

Les salles de change sont aménagées de façon ludique: mobiles accrochés, jouets à disposition des enfants.

Le moment du change est un temps d'échange privilégié entre le professionnel et l'enfant. Cet instant n'est pas toujours évident pour l'enfant: changement de postures, de température, de lieu... L'enfant doit se sentir en sécurité face à l'adulte qui le change, son intimité étant entre les mains d'une autre personne. Nous respectons donc la décision d'un enfant qui refuse de changer sa couche à un moment T et les professionnels lui proposeront à nouveau un peu plus tard. Nous laissons aussi la possibilité à l'enfant de choisir un adulte en particulier pour l'accompagner tout en veillant, en tant que professionnel, à ne pas rester dans un lien exclusif avec l'enfant.

Notre positionnement est d'expliquer à l'enfant ce qu'on va faire, lui montrer le respect que l'on porte à son corps: « je vais te mettre ton pantalon. », « le coton est un peu frais. » ... Nous adoptons une attitude bienveillante, douce et respectueuse. Nous lui assurons également une contenance¹⁸. Nous prenons le temps d'effectuer les gestes et de les verbaliser dans l'objectif que l'enfant ne soit pas surpris et puisse anticiper. L'enfant est une personne, même s'il ne parle pas, il ressent notre bienveillance dans notre voix et au fur et à mesure il comprend de plus en plus notre vocabulaire qu'il associe à des actes.

Sauf cas exceptionnel, nous veillons à ne pas être plus de deux professionnels dans la salle de change et d'accompagner chaque enfant individuellement afin de créer un climat serein et apaisant.

En fonction de son âge et son développement, l'enfant est plus ou moins acteur de ce temps-là. L'enfant va pouvoir participer à sa manière en levant ses fesses, en nous donnant ses chaussons, en allant chercher ses affaires de change...

Le professionnel assure la sécurité de l'enfant en veillant à rester toujours à côté de lui tout au long du change. Lors de ce temps-là, le respect de l'enfant passe par une relation privilégiée non interrompue sauf cas exceptionnel (urgence d'une information à donner par un collègue).

Tous les professionnels se lavent les mains après un change.

¹⁸ Cf. lexique p 43

Acquisition de la continence et premiers pas vers l'autonomie

L'enfant est dans les prémices de l'acquisition de la continence quand nous observons les comportements suivants : l'enfant montre un intérêt pour le pot, essaie de s'asseoir dessus, enlève son pantalon, exprime quand il a fait dans sa couche... A ce moment-ci, en accord avec lui et sa famille, nous lui proposons le pot ou les toilettes. Toute précipitation doit être évitée au risque de bloquer des acquisitions en cours et engendrer des complications telles que constipation, infections urinaires...

Quand nous observons donc que l'enfant semble prêt et en demande, il lui est régulièrement proposé lors du change le passage aux toilettes ou au pot.

L'HYGIENE

Le lavage des mains fait partie intégrante de l'apprentissage des prémices de l'hygiène.

Les enfants se lavent les mains avant les temps de repas, après les activités salissantes, après être allés au jardin et aux toilettes.

L'évier, le savon et un essuie tout à usage unique sont à leur disposition dans la salle de change. Le professionnel accompagne l'enfant dans son acquisition en lui montrant l'exemple, en l'accompagnant dans ses gestes et en le laissant libre d'essayer par lui-même.

Par mesure d'hygiène, lors des changes en cas de selles, nous mettons des gants.

LES AUTRES SOINS

Des soins de nez sont effectués si nécessaire par l'équipe tout en ayant toujours en tête que ce n'est pas un acte anodin pour l'enfant pour qui cela reste une intrusion. Le sérum physiologique en pipette est utilisé. Nous n'utilisons pas de mouche bébé, ni manuel ni électrique. Nous verbalisons notre acte à l'enfant en amont afin qu'il anticipe ses soins. L'objet transitionnel peut être présent avec l'enfant lors de ces temps pour le rassurer et peut également servir de modèle.

Le soin des yeux est effectué uniquement si les yeux coulent avec une compresse et du sérum physiologique. Sinon, ce petit soin est réservé aux parents.

En cas d'érythème fessier, la crème utilisée par la famille peut être amenée au multi-accueil à condition que ce ne soit pas un médicament. Elle est appliquée après un lavage minutieux du siège de l'enfant.

La température est prise, en fonction du comportement de l'enfant, par voie axillaire (sous l'aisselle), au niveau de l'aîne ou avec le thermomètre frontal. Aucune température n'est prise par voie rectale.

Ces soins sont indispensables au bien-être de l'enfant. Nos gestes sont accompagnés de paroles bienveillantes, d'explications et d'échanges avec l'enfant. Pour les plus grands, leur participation est demandée afin de rendre l'enfant acteur de sa santé.

Médicaments : la directrice étant éducatrice de jeunes enfants, elle n'est pas autorisée à administrer des médicaments à l'enfant. Excepté le paracétamol qui peut être donné en priorité par la directrice puis par les professionnels dits «diplômés» et en cas de leur absence par les professionnels dits «qualifiés».

Différents protocoles sont établis avec le médecin référent de la structure et présents dans la salle de change.

L'ACCUEIL DE STAGIAIRE

Un professionnel est nommé référent de stage. Il est l'interlocuteur privilégié de la personne en stage. En fonction des études du stagiaire, le référent est soit l'auxiliaire de puériculture, soit l'éducateur de jeunes enfants, soit une personne titulaire du CAP petite enfance. L'organisation du stage se fait en lien avec la directrice, le référent, le stagiaire et son organisme de formation et en fonction des objectifs de stage. Si besoin, des temps de travail au bureau sont planifiés.

Nous privilégions une relation enfant-stagiaire fondée sur le jeu et le consentement de l'enfant.

A chaque début de stage, la personne stagiaire doit se saisir d'un outil d'apprentissage : l'observation. Nos impressions, nos intuitions et nos sensations nous permettent souvent de porter un regard particulier sur une situation ou un comportement d'enfant. Par la suite, l'observation permet de rendre plus objectif ce que nous avons aperçu, ressenti en le relayant par écrit. Puis en échangeant avec un ou plusieurs professionnels, cela confirme ou désavoue la problématique ressentie. Ce partage, nous l'espérons viendra guider et enrichir le stagiaire et l'équipe éducative tout au long du stage.

Il est donc indispensable que pendant les deux premières semaines de stage, le stagiaire fasse connaissance avec l'enfant par le jeu et entre en relation avec lui. Il peut également observer les différents temps forts auprès de l'équipe mais n'y participe pas tout de suite sauf à la demande de l'enfant. C'est pour nous une question de respect de l'enfant et sa famille. Après les 2 semaines d'observation active, le stagiaire en fonction du comportement des enfants envers lui peut les accompagner à des moments particuliers tels qu'aux repas, aux moments du change... Il est quand même toujours accompagné d'un professionnel.

Le stagiaire nous fournit une affiche avec sa photo et quelques lignes de présentation pour informer les familles de son arrivée et de la date de son départ. Avec son référent il se présente oralement aux familles. Un mail est également envoyé aux familles pour prévenir de l'arrivée d'un stagiaire.

Notre équipe souhaite partager l'expérience, le ressenti et l'analyse du stagiaire accueilli au sein de la structure. C'est une opportunité pour notre équipe de prendre du recul et de réfléchir à nos pratiques grâce à un regard extérieur. Accueillir un stagiaire, c'est aussi lui permettre de comprendre, de lui expliquer notre approche et notre positionnement d'équipe et les axes éducatifs que nous défendons en lien avec le développement de l'enfant.

ANNEXES

du projet éducatif

Charte des attitudes professionnelles incontournables

Cette charte permet aux professionnels travaillant au sein de ce multi-accueil de s'autoriser à se dire les choses de manière objective. C'est aussi un outil qui pose un «garde-fou». En effet, respecter un enfant au quotidien exige que l'on connaisse ses propres limites. Le choix de valeurs éducatives oriente nos pratiques professionnelles. Ce sont elles qui donnent la tonalité de nos relations avec l'enfant et sa famille. Nos limites se laissent parfois entraîner par un quotidien pas toujours facile. C'est humain.

Accepter cette charte, c'est créer une cohérence dans nos pratiques, aller dans le même sens, vers le même but sans pour autant perdre sa propre personnalité, son individualité.

- Contrôler la tonalité de sa voix
- accompagner en douceur l'enfant
- valoriser et encourager l'enfant
- faire confiance à l'enfant
- savoir passer le relais
- accompagner l'enfant à faire les choses par lui-même
- tisser des liens avec l'enfant et sa famille tout en gardant une juste distance
- nommer l'enfant par son prénom
- maîtriser notre parole au-dessus de la tête de l'enfant
- agir avec bienveillance
- laisser l'objet transitionnel à disposition de l'enfant
- utiliser le «je» et le «tu» quand nous nous adressons aux enfants
- verbaliser nos actes

Consignes pour l'enfant au sein du multi-accueil :

Nous privilégions la formulation de nos attentes aux enfants sous forme de consignes positives

- courir dehors
- marcher dedans
- ouvrir la porte avec l'autorisation de l'adulte
- agir avec douceur sur autrui

Droits de l'enfant au multi-accueil

- exprimer ses émotions
- objet transitionnel à disposition
- tétine à la demande
- expérimenter
- arrêter un jeu à tout moment
- sortir de table si l'attente est trop longue pour lui
- refuser de manger, de dormir
- être accompagné par un professionnel en particulier pour quelque chose de spécifique

LEXIQUE

Compétences sociales : concept englobant non seulement le domaine des comportements sociaux, et en particulier celui de l'affirmation de soi, mais aussi la gestion des états émotionnels induits par des situations interpersonnelles et la résolution des problèmes relationnels. Les compétences sociales définissent le fonctionnement social et les performances sociales d'un individu. Elles incluent, dans une situation sociale donnée, à la fois la perception correcte de tous les éléments inhérents à cette situation (compétences "réceptives"), la recherche optimale de toutes les alternatives possibles (compétences de "traitement de l'information") et l'adoption des comportements les plus performants, en particulier affirmés (compétences "motrices"). Dans ce véritable processus, s'intègrent les dimensions comportementales, cognitives et émotionnelles du sujet.

Contenance : la "contenance éducative" sert à canaliser le trop-plein d'impulsivité chez l'enfant au comportement impulsif ou agressif, en proie à l'angoisse ou à des crises de panique. Attitude qui permet de rassurer l'enfant en fixant des limites par un cadre sécurisant.

Figure d'attachement : personne qui va nourrir l'attachement de l'enfant : la personne qui va s'occuper de l'enfant en priorité et de façon privilégiée, qui va lui permettre de grandir et de construire son intelligence en toute sécurité. Un attachement solide et sécurisant à des adultes aimants aidera l'enfant à s'adapter plus facilement aux circonstances et à surmonter les situations difficiles tout au long de sa vie. La famille est la figure d'attachement principale. Les amis, les professionnels petite enfance... sont des figures d'attachement dites secondaires

Individualisation : processus consistant pour un individu à s'approprier sa vie / processus à long terme de construction de l'individu comme sujet

Individualiser : Distinguer un être par des caractères spécifiques

Individualité : Ce qui constitue l'individu, ce qui fait qu'il est tel être et qu'il a une existence distincte de celle des autres êtres

Jeu symbolique : c'est la mise en place de la représentation symbolique, des images mentales qui permettent d'évoquer un objet absent.

Objet transitionnel : un objet privilégié de l'enfant pour représenter une présence rassurante

Psychisme : c'est-à-dire l'ensemble des phénomènes mentaux (pensée, émotion, conscience...)

Schéma corporel : se définit comme étant la représentation que chaque individu se fait de son corps afin de lui permettre de se situer dans l'espace. Son acquisition permet d'établir les frontières du corps et de mieux en situer les limites.

Schème : une structure ou organisation des actions telles qu'elles se transforment ou se généralisent lors de la répétition de cette action en des circonstances semblables ou analogues

Sécure : l'enfant sécure est celui qui après une courte réaction d'angoisse peut retourner à son activité et à une interaction normale. On parle aussi d'environnement sécure. Il existe aussi la notion d'attachement sécure qui est favorisé par une figure d'attachement réceptive, sensible aux besoins de l'enfant.

Sécurité affective : nécessité vitale permettant à l'enfant de s'épanouir, de s'ouvrir au monde, de découvrir son environnement. Elle passe par une présence physique et une disponibilité psychique de la personne maternant (père ou mère) mais aussi, en structure d'accueil, du professionnel. Pour se sentir en sécurité affective, l'enfant doit pouvoir se rassurer par la simple présence de l'adulte mais aussi se sentir exister à ses yeux.

Socialisation : processus au cours duquel un individu apprend et intériorise les normes et les valeurs tout au long de sa vie, dans la société à laquelle il appartient, et construit son identité sociale

Spatio-temporelles : l'espace et le temps

ANNEXE 4 : JOURNEE TYPE

- 7 h30 à 9h30 : Jeux libres. L'enfant s'approprie doucement le lieu. L'aménagement de la salle lui permet d'accéder librement aux jeux tels que poupées, voitures, livres, légos, puzzles...
- 9h30 à 9h45 : Les professionnels rangent les jouets en y associant les enfants qui le souhaitent
- 9h45 à 10h00 : Regroupement des enfants autour de chants
- 10h00-11h00 : Différentes activités d'éveil. Elles sont proposées et répondent aux besoins et aux rythmes de l'enfant selon son âge et ses envies (activités manuelles, musicales, motrices etc....).
- 11h00-11h30 : Les enfants peuvent jouer librement pendant que d'autres sont changés ou vont aux toilettes. Si le temps le permet, nous allons jouer dans le jardin.
- 11h30/11h45 : Temps du repas : les plus petits déjeunent selon leur besoin et leur rythme. Les plus grands se dirigent vers la salle de change pour se laver les mains et vont s'installer à table.
- 12h30-12h45 : Les repas sont finis. Les enfants se préparent à la sieste en se déshabillant seul ou avec l'aide de l'adulte. Le passage aux toilettes est proposé avant d'aller dormir. En début d'après-midi, les réveils sont échelonnés et les enfants jouent librement. Une activité peut leur être proposée.
- 15h 30 : Le goûter est donné plus ou moins tôt selon les besoins et le rythme de sieste de l'enfant. Les couches des enfants sont changées ou ils vont aux toilettes, tout au long de la journée, selon les besoins. Nous profitons également du jardin quand le temps le permet. Le goûter peut se faire dehors aux beaux jours
- 16h00 à 18h30 : De nombreux jeux libres sont mis à disposition et nous pouvons proposer une activité (dessin, pâte à modeler....)

L'accueil de la journée sera échangé avec la famille lors du départ de l'enfant.

II / PROJET SOCIAL

Le projet social vise à :

- associer les parents à la démarche de premiers éducateurs de leur(s) enfant(s) avec les professionnelles de la structure
- répondre aux besoins diversifiés des familles (accueil régulier, accueil occasionnel et accueil d'urgence)
- aider à concilier vie familiale et vie professionnelle

Ce projet tient compte des particularités du territoire de la commune de Belin Beliet. En particulier le fait que les familles ont des activités professionnelles éloignées de leur lieu d'habitation.

Dans cette logique, dès le début des années 2000, la commune s'est dotée d'un Service Enfance Jeunesse et du concept d'aménagement des rythmes de l'enfant favorisant l'arrivée des premiers dispositifs et contrats éducatifs (Contrat Temps Libre Jeunes (CTLJ) et Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)). A cette période, les notions d'éducation globale et d'éducation partagée commençaient à émerger notamment au regard de l'évolution du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ).

La participation croissante de la commune de BELIN-BELIET à l'éducation des enfants est une volonté politique cohérente et concertée.

La mise en place du PEDT (projet éducatif territoriale) lors de la réforme des rythmes scolaires a été un socle sur lequel la commune a pu s'appuyer pour mener une réflexion sur sa politique globale prenant en compte l'éducation de l'Enfant (de 0 à 17 ans) dans ces différents temps et ses différents environnements (familiaux, sociaux, culturels). La commune s'est inscrite pendant 4 années dans une démarche de co-construction éducative pour offrir des parcours éducatifs de qualité. En septembre 2018, la commune est sortie de la réforme pour rebondir et poursuivre son action et son ambition éducative sur le « plan mercredi ».

La politique éducative communale s'attache à mettre en cohérence l'action des co-éducateurs : parents, personnel du multi accueil, RPAM, accueillantes du Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP), animateurs des Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), intervenants associatifs.

Ainsi, la mise en œuvre du projet social s'appuie sur des actions qui visent à la qualité de l'accueil du jeune enfant et de sa famille.

Le multi-accueil « Les Pignots » est situé au cœur du pôle enfance jeunesse. Ce pôle regroupe les écoles maternelles et élémentaires, les ALSH, le LAEP, le service OAPE (offre d'accueil petite enfance) et RPAM.

En septembre 2000, la structure halte-garderie a permis d'offrir aux parents un système de garde collectif inexistant jusque-là. Concernant les jours et heures d'ouverture, ils ont été guidés par les demandes des familles et par le contexte local tel que l'ouverture des écoles situées à proximité. Ces demandes correspondaient aux différents modes de vie des familles, à leurs aspirations ou façon de concevoir l'éducation de leurs enfants.

Il y a 10 ans, les accueils étaient sur 3 jours par semaine de 9h à 17h en journée continue avec un agrément de 12 enfants. Au fil des années, la structure n'a cessé d'évoluer tant au niveau jours d'ouverture (4 jours) que de capacité d'accueil (12 à 20 places modulables selon les jours). En 2015, année du renouvellement du CEJ, un diagnostic territorial a été réalisé pour l'occasion et a permis d'identifier de nouveaux besoins de modes d'accueil pour les jeunes enfants. La transformation de la halte-garderie en multi-accueil a donc vu le jour le 24 août 2015. Le multi-accueil a été ouvert de 8h à 18h avec une capacité d'accueil de 18 places.

Aujourd'hui, le modèle imaginé il y a maintenant 4 ans est devenu obsolète en terme de fonctionnement (places et horaires) au vu des nouveaux besoins des familles dont l'éloignement travail>domicile est plus important. Du coup, la décision a été prise de faire évoluer la structure vers une capacité d'accueil de 20 places et une ouverture de 7h30 à 18h30.

III/ LES MODALITÉS D'ACCUEIL PROPOSÉES

La structure accueille des enfants dont les parents résident à Belin-Béliet ou à Lugos, dont l'un des parents est un agent communal ainsi que les enfants dont les parents sont contribuables bélinétois.

MODALITES D'ADMISSION

Les conditions d'admission des enfants au sein de la structure tiennent compte à la fois des besoins des familles, des contraintes institutionnelles de fonctionnement de l'établissement et du calendrier des vaccinations obligatoires. (cf : p13 « Santé de l'enfant »)

Le multi-accueil accueille des enfants de 10 semaines à 4 ans révolus.

Un dossier est à compléter en fonction du type d'accueil souhaité. Il peut être téléchargé sur le site internet de la mairie dans l'espace dédié au multi-accueil ou récupérer au multi-accueil et/ou au service OAPE (situé au RPAM). Il sera remis ensuite en fonction de l'accueil souhaité soit à la directrice du multi-accueil soit à la responsable de l'OAPE avec les documents à fournir (cf annexe 1).

Deux types d'accueil = deux interlocutrices différentes pour le dépôt des dossiers

Pour l'accueil régulier, les familles s'adressent à la responsable de l'**Offre d'Accueil Petite Enfance** (OAPE).

Pour l'accueil occasionnel et l'accueil d'urgence, les familles prennent rendez-vous directement avec la directrice du multi-accueil.

L'ACCUEIL REGULIER

SYSTEME DE PRE-INSCRIPTION

Un dossier de pré-inscription est donc à compléter.

Les pré-inscriptions sont centralisées au service OAPE. La première étape est donc de prendre rendez-vous avec la responsable. Elle transmettra les principales informations concernant le multi-accueil et les modalités d'admission. Elle renseignera également les parents sur les autres offres d'accueil de la commune afin de répondre au mieux aux besoins des familles.

La pré-inscription n'engage pas la commune dans l'obtention d'une place.

COMMISSION D'ATTRIBUTION DES PLACES

Mi mars, une commission d'attribution des places (composée de Mme Le Maire, l'Adjointe à la Petite Enfance, le coordinateur Enfance Jeunesse, la responsable du RPAM et la directrice du multi-accueil) se réunit

pour traiter les demandes des familles après étude des dossiers de pré-inscription pour la période de septembre à août selon des critères définis dans une grille d'attribution.

Début avril, un courrier est envoyé aux familles afin de les informer de la décision de la commission. En cas de réponse favorable, dans les 10 jours ouvrés suivant la notification reçue par courrier, les familles doivent contacter la directrice de l'établissement pour procéder à l'inscription définitive de l'enfant et établir le contrat d'accueil.

En cas de réponse non favorable, les familles sont invitées à contacter la responsable de l'OAPE soit pour la recherche d'un autre mode d'accueil, soit pour maintenir la demande au cas où un désistement aurait lieu.

Toute demande en cours d'année pour l'accueil régulier sera examinée et l'accueil se fera en fonction des places disponibles.

CONTRAT D'ACCUEIL

Il est établi lors de la rencontre avec la directrice pour finaliser l'inscription. Il correspondra à la demande initiale de la famille.

Il précise les jours et horaires d'accueil de l'enfant ainsi que le tarif horaire. Il est valable jusqu'au départ de l'enfant du multi-accueil.

L'ACCUEIL OCCASIONNEL

Il n'y a pas de pré-inscription. Un dossier spécifique pour cet accueil est à remplir. Les familles contactent directement la directrice pour l'inscription de leur enfant et convenir ensemble de la période d'adaptation à condition que le dossier administratif soit complet.

Par la suite, il appartient aux parents de faire leurs demandes de réservations uniquement par mail « **multiaccueil-lespignots@orange.fr** » en fonction du planning de réservations établi par la directrice.

La réservation des places se fait sur une période anticipée de 15 jours. L'accueil se fera en fonction des disponibilités. Sauf cas exceptionnel, la réponse est donnée aux familles le lendemain du 1^{er} jour d'ouverture des réservations pour une dite période. Si certaines demandes ne peuvent être satisfaites, une liste d'attente est mise en place.

Un accueil occasionnel peut éventuellement faire l'objet d'un contrat pour une période limitée de 6 mois.

L'ACCUEIL D'URGENCE

LA DEFINITION DE L'ACCUEIL D'URGENCE

L'accueil d'urgence intervient lorsque la famille connaît une rupture dans son équilibre de vie. Il répond à une demande qui n'a pas pu être anticipée, ou n'a pas pu se résoudre avant ce délai (une situation prioritaire peut ainsi devenir une urgence). L'accueil d'urgence propose une solution d'accueil temporaire pour apaiser la situation, dépasser le moment de crise, et réfléchir aux besoins et aux relais à mettre en place si nécessaire. Cette mesure est exceptionnelle et doit répondre à des critères spécifiques qui permettent le déclenchement de la mesure d'accueil d'urgence par le service de l'accueil et l'accompagnement des familles.

IV / LES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES PRISES POUR L'ACCUEIL D'ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP OU ATTEINTS D'UNE MALADIE CHRONIQUE

L'établissement peut accueillir sur avis du médecin de la structure des enfants présentant un handicap ou atteints de maladie chronique et si cela est compatible avec l'accueil en collectivité.

Pour chaque enfant, un projet d'accueil individualisé (PAI) est réalisé conjointement avec les professionnels, qui accueillent l'enfant, les parents, le médecin de famille et le médecin rattaché à l'établissement. Ce PAI permet de sécuriser au maximum les conditions d'accueil de l'enfant et de préserver son bien-être.

Un travail en partenariat est mis en place avec les différents professionnels (Service d'Education Spécialisé de Soins et d'Aide à Domicile (SESSAD), école....) qui interviennent ou interviendront dans la prise en charge de l'enfant. Ces échanges permettent de suivre son adaptation, son intégration et son évolution jusqu'à son entrée en école maternelle.

Avant d'intégrer sur des journées complètes d'école, l'enfant peut avoir besoin de demi-journée d'accompagnement par le multi-accueil. Dans ce cas, la structure permet cette adaptation.

Le médecin référent est à disposition des familles si elles ont besoin d'échanger sur un sujet de santé, si elles ont des questionnements sur le développement de leur enfant.

✓ Délivrance de soins spécifiques

En cas de fièvre (température = ou > à 38.5°C), de suspicion de maladie ou impression de mal être de l'enfant, la directrice et l'équipe mettra en œuvre les protocoles validés par le médecin référent. Elles jugeront de l'état de l'enfant et préviendront la famille, afin que celle-ci puisse prendre rendez-vous avec le médecin et/ou qu'elle vienne chercher l'enfant.

Il pourra être administré un antipyrétique selon le protocole établi et sur ordonnance (datant de moins de 4 mois) délivrée par le médecin traitant précisant le poids et l'âge de l'enfant.

Aucun autre médicament ne sera administré hors cas de projet d'accueil individualisé (PAI).

✓ Projet d'Accueil Individualisé (PAI)

Le **Projet d'Accueil Individualisé (PAI)** est un **document écrit** qui permet de préciser les adaptations à apporter à la vie du jeune enfant au sein d'un établissement d'accueil de jeune enfant (multi-accueil...).

Il permet aux enfants atteints de troubles de santé (allergies, intolérances, pathologie chronique) en offrant un cadre et des outils susceptibles de répondre à la multiplicité des situations individuelles rencontrées. **Il sert à accueillir le jeune enfant tout en lui faisant bénéficier de son traitement, de son régime alimentaire, d'assurer sa sécurité et de compenser les inconvénients liés à son état de santé.**

Il est régi par **une circulaire datant de 2003** qui définit les conditions d'accueil d'enfants présentant des troubles de la santé.

Il est élaboré à la demande de la famille ou avec son accord et sa participation par le directeur de l'établissement en concertation avec le médecin référent de la structure à partir des besoins

thérapeutiques de l'enfant précisés dans l'ordonnance signée par le médecin traitant de celui-ci qui le suit dans le cadre de sa pathologie.

Le PAI doit être le fruit d'une réflexion commune entre les différents intervenants impliqués dans la vie de l'enfant : parents, médecins mais aussi de l'équipe accompagnant l'enfant lors de ses journées au multi-accueil.

A savoir : s'il a pour but de faciliter l'accueil de cet enfant, il ne saurait se substituer à la responsabilité des familles.

V / LES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES MOBILISÉES

La complémentarité des compétences de l'équipe visent à la qualité de l'accueil de l'enfant et de ses parents.

L'équipe responsable de l'accueil de l'enfant et de sa famille est composée de professionnels de la Petite Enfance dont le nombre et la qualification sont déterminés par la réglementation en vigueur. Le multi-accueil mobilise les compétences suivantes :

- 2 éducatrices de jeunes enfants dont une directrice,
- 3 auxiliaires de puériculture dont un directeur adjoint,
- 2 auxiliaires petite enfance titulaires du CAP petite enfance,
- 1 agent de cuisine et d'hygiène

Selon l'article 2324-43 du Code de la santé Publique, les personnels qualifiés chargés de l'encadrement des enfants doit être d'une personne pour 5 enfants qui ne marchent pas ou une personne pour 8 enfants qui marchent,

Ils assurent une continuité des soins quotidiens et contribuent au développement harmonieux des enfants.

Le nombre de personnel de la structure couvre la totalité des heures d'ouverture.

L'équipe a la possibilité de suivre des formations professionnelles (CNFPT et tout autre organisme de formation).

Afin d'accompagner et de soutenir professionnellement l'équipe :

- une psychologue intervient tous les deux mois. Ces réunions permettent à l'équipe d'être supervisée et d'échanger à propos de certaines situations observées. D'avoir un regard extérieur et d'expertise pour travailler autour des relations parents-enfants, parents-professionnelles, enfants-enfants, enfants-professionnelles. Des rencontres sont possibles avec les parents pour aborder des interrogations (sommeil, langage.....)

- le médecin rattaché à l'établissement, intervient 2 fois par an. Elle est chargée des actions d'information, d'éducation et de promotion de la santé auprès du personnel du multi-accueil, ainsi que de l'application des mesures préventives d'hygiène générale et des mesures à prendre pour toute situation dangereuse pour la santé. Elle intervient pour une visite médicale obligatoire des enfants âgés de moins de 4 mois. Elle participe à l'élaboration et à la mise en place des PAI.

VI/ MODALITÉS DES RELATIONS AVEC LES ORGANISMES EXTÉRIEURS

Le Multi-Accueil a différents partenaires financiers que sont la CAF, la MSA, le Conseil Départemental de la Gironde.

Régulièrement, des réunions permettent à l'équipe de rencontrer les partenaires pour évaluer les pratiques et anticiper les transformations de structures. C'est un moment indispensable à la connaissance et à la veille juridique.

De même, un accompagnement avec la Protection Maternelle Infantile est en place pour préciser les normes d'hygiène, de santé, de sécurité et de fonctionnement indispensable au maintien de l'agrément.

Le Multi-Accueil a mis en place d'autres partenariats locaux avec la bibliothèque, les écoles maternelles, le LAEP et le RPAM.